

Incendie dans une maternité à El Oued

8 nouveau-nés morts calcinés, l'enquête en cours, les directeurs et le responsable de la permanence suspendus

Lire page 2



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Mercredi 25 Septembre 2019 - 25 Mouharram 1441 - N° 2203 - Algérie : 10 DA / 1 € www.lechodalgerie-dz.com

Depuis Béchar, Gaïd Salah affirme :

«De hauts responsables au sein de l'Etat ont trahi la patrie»

Pour la énième fois, les symboles du système déchu sont pointés du doigt par l'institution militaire pour avoir fomenté des complots contre la sécurité du pays et œuvré à sa déstabilisation.

En visite d'inspection à la 3^e Région militaire à Béchar, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP n'a pas manqué l'occasion de tirer à boulets rouges sur «certains individus ayant occupé des hautes responsabilités au sein de l'Etat» et qui ont «intentionnellement conspiré contre la patrie avec les ennemis de l'Algérie».



Lire page 3



Lire page 24 Photo : Fatch Guidoun ©

Marches

Les étudiants revendiquent un Etat de droit et une justice indépendante

Des centaines d'étudiants ont organisé, hier, une nouvelle marche à Alger, pour réclamer le départ des symboles de l'ancien système, avant l'organisation de l'élection présidentielle. Lors de cette marche hebdomadaire, qui a sillonné les principales rues d'Alger, les étudiants auxquels se sont joints des citoyens, ont affiché leur attachement aux revendications du Hirak, en tête desquelles figure le départ, avant l'organisation de l'élection présidentielle, du gouvernement actuel, qui représente, à leurs yeux, l'un des symboles de l'ancien système...

21 Echos du jour

Incendie dans une maternité à El Oued

8 nouveau-nés morts calcinés, l'enquête en cours, les directeurs et le responsable de la permanence suspendus

Huit nouveau-nés sont morts calcinés tôt hier, dans une maternité à El Oued suite à un incendie. Le drame s'est produit vers 4h à la maternité de la cité 17 octobre relevant de l'Etablissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant du chef-lieu de wilaya, suite un court-circuit ayant endommagé des équipements électroniques. Le bilan est lourd, on déplore le décès de huit nouveau-nés qui étaient placés en couveuses réservées aux bébés prématurés, trois des suites de brûlures et les 5 autres par asphyxie, tandis que plus de secourir 76 personnes dont 11 nouveau-nés, 37 femmes, et 28 employés à l'hôpital», à travers la mobilisation de 10 camions anti-incendie et d'ambulances pour l'évacuation des victimes et l'extinction du feu, en vue d'éviter sa propagation à d'autres services». L'origine de l'incendie serait due à un court-circuit électrique, selon les premiers éléments d'informations recueillis sur place.



Le procureur de la République se rend à l'hôpital pour procéder au «constat nécessaire»

Le procureur de la République près le Tribunal d'El Oued, s'est aussitôt déplacé, à l'hôpital Mère-Enfant d'El Oued pour procéder au «constat nécessaire», suite à l'incendie qui s'y est déclaré, indique un communiqué du procureur général près la cour d'El Oued. «Accompagné de la Police judiciaire et du médecin légiste de la police technique, le procureur de la République près le tribunal d'El Oued qui s'est déplacé sur les lieux pour procéder au constat nécessaire, a ordonné une autopsie pour déterminer les causes du décès et le lancement d'investigations pour définir les responsabilités», précise la même source.

Suspension des directeurs de la Santé et de l'Etablissement hospitalier ainsi que le responsable de la permanence

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed

Miraoui a décidé, ce mardi, la suspension du directeur de la santé de la wilaya d'El Oued ainsi que le directeur de l'Etablissement hospitalier Mère-Enfant et du responsable de la permanence, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé. Cette décision est intervenue lors de la visite du ministre de la Santé dans la wilaya d'El Oued pour s'enquérir de près des dégâts causés par l'incendie, qui s'était déclaré, ce mardi, à l'aube, dans le pavillon des nouveaux-nés à l'hôpital Mère-Enfant d'El Oued, précise le communiqué. Après les condoléances aux familles des victimes, le ministère de la Santé a fait savoir que «l'incendie aurait été provoqué, selon les résultats préliminaires de l'enquête, par une étincelle électrique provenant d'un appareil anti-moustique», ajoutant que «les investigations se poursuivent pour connaître toutes les circonstances de ce sinistre». Par ailleurs, le ministère a rappelé avoir avisé toutes les Directions de la santé et de la population, à travers le territoire national, les Etablissements hospitaliers et les Etablissements publics de la santé de proximité à travers, «une note datant du 1^{er} août 2019, des mesures opérationnelles et préventives contre les incendies, expliquant

plusieurs procédures à suivre». Parmi ces mesures, explique le ministère de tutelle figurent «le contrôle des équipements et matériels de lutte contre les incendies, la vérification du bon fonctionnement des moyens de communication et de l'opérabilité des systèmes d'alerte, outre la réparation de toutes pannes électriques au niveau de toutes les unités et services».

Des citoyens appellent à déterminer les responsabilités

De nombreux citoyens se sont rassemblés devant la maternité de l'établissement hospitalier Mère-Enfant Bachir-Bennacer à El Oued, appelant à la détermination des responsabilités et à une amélioration des prestations de santé, a-t-on constaté. Les protestataires, quelque 400 personnes, notamment de parents et proches des victimes, ont soulevé des slogans déplorant la situation de cette structure de santé, appelant à l'amélioration des prestations de santé, et réclamant l'ouverture d'une enquête pour déterminer les responsabilités dans ce drame.

Malia Sahli

Oran

Trois réseaux de trafic de drogue démantelés, 7,2 kg de kif traité saisis

Les services de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé dernièrement trois réseaux de trafic de drogue et de psychotropes composés de 14 individus et ont saisi 7,2 kg de kif traité et plus de 2000 comprimés psychotropes, a-t-on appris, ce mardi, de ce corps de sécurité. Dans la 1^{re} affaire, les brigades de recherche et d'intervention de ces services ont démantelé une bande criminelle dangereuse de trafic de drogue composé de 3 personnes dont des repris de justice et opéré la saisie de 7,2 kg de kif traité et de 1400 psychotropes, a indiqué le chargé d'information à la sûreté d'Oran, le commissaire Arioua Salim. Agissant sur informations, les investigations ont été étendues à une wilaya de l'Ouest du pays et ont abouti à l'arrestation des éléments de la bande en flagrant délit et à la saisie de 7,2 kg de kif traité et 1400 comprimés psychotropes. Les mêmes services ont démantelé dans deux autres affaires, deux réseaux criminels composés de 11 personnes spécialisées en trafic de psychotropes et saisi 664 comprimés psychotropes.

2,7 tonnes de viande rouge impropre à la consommation confisquée

Une quantité de 2760 kg de viande rouge impropre à la consommation a été saisie lors d'une opération coup de poing menée à Oran par les services de contrôle de la Direction du commerce de la wilaya, a-t-on appris, hier, auprès de cette administration. Cette saisie, effectuée, ce lundi, au niveau d'une boucherie de vente de viandes en gros, représente une valeur de 610.000 DA, a-t-on ajouté, précisant que cette denrée avariée a été remise au mini-zoo du quartier de Medina J'dida. Un procès-verbal de poursuite judiciaire a été établi à l'encontre de ce commerçant contrevenant.

M. S.

Accidents de la circulation 28 morts et plus de 1000 blessés en une semaine

Vingt-huit personnes ont trouvé la mort et 1040 autres ont été blessées dans 925 accidents de la circulation enregistrés au niveau national durant la période du 15 au 21 septembre, selon un bilan hebdomadaire rendu public, hier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Relizane avec 4 morts et 23 blessés suite à 26 accidents, note la même source.

Alger

L'explosion d'une conduite de gaz provoque des blessures superficielles à une personne

Une explosion d'une conduite de gaz survenue, hier, à Reghaïa (Alger-Est) a causé des blessures «superficielles sans gravité» à une personne, a indiqué la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) dans un communiqué. L'explosion, survenue aux environs 10h50 au niveau de la localité dite «Résidence de la paix», concerne une conduite de gaz de 40 pouces de diamètre, a précisé la même source. L'incident a causé «des blessures superficielles sans gravité au manœuvrier responsable de l'agression lors des travaux d'étanchéité menés à proximité du réseau», a expliqué la

Direction de distribution d'El Harrach, relevant de la SDA, a ajouté le communiqué. Les équipes techniques de la Direction de distribution d'El Harrach ont «immédiatement» procédé à la réparation du tronçon du réseau touché et éliminer tout danger, a rassuré la même source, ajoutant que ces travaux étaient menés par «un tiers à son insu». A cet effet, SDA a déploré que «ce genre d'atteinte à ses ouvrages gaziers est récurrent et à même pris de l'ampleur par rapport aux années précédentes, causant un préjudice important à la Direction de distribution et à ses clients», a déploré le communiqué.



Edité par la Sarl Echo Medias Algérie Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information www.lechodalgerie-dz.com	Directeur de la Publication Ahsene Saaid Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02 Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04 بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 005001114002013631013	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59 Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Express Impression SIA	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	E-mail : echodalgerie@gmail.com @echodalgerie_dz			

Depuis Béchar, Gaïd Salah affirme : «De hauts responsables au sein de l'Etat ont trahi la patrie»

Pour la énième fois, les symboles du système déchu sont pointés du doigt par l'institution militaire pour avoir fomenté des complots contre la sécurité du pays et œuvré à sa déstabilisation. En visite d'inspection à la 3^e Région militaire à Béchar, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP n'a pas manqué l'occasion de tirer à boulets rouges sur «certains individus ayant occupé des hautes responsabilités au sein de l'Etat» et qui ont «intentionnellement conspiré contre la patrie avec les ennemis de l'Algérie».



perspicace, dont la mise en application, avec succès et persévérance, a permis au peuple algérien de vivre dans la paix et la sécurité, et démontré à tout le monde l'attachement de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale (ALN), à s'acquitter de ses immenses et nobles responsabilités, conformément aux missions qui lui sont constitutionnellement assignées». A cette occasion, Gaïd Salah a précisé que «les sept derniers mois, durant lesquels le peuple est sorti pour exprimer ses revendications légitimes de manière pacifique, n'a trouvé à ses côtés que l'institution militaire et son Commandement nationaliste, qui a su le soutenir et le protéger, et qui a réussi avec perspicacité et sagesse, à préserver la cohésion des institutions de l'Etat et garantir leur bon fonctionnement». Toutefois, a-t-il souligné, «nous avons constaté ces derniers jours l'acharnement de certaines parties, qui persistent à scander des slogans tendancieux, auxquels l'ANP n'a accordé aucune importance, en restant sur ses positions constantes et assurant qu'aucune ambition politique n'anime son Commandement, exceptée celle de servir l'Algérie et son peuple». Pour le général de corps d'armée, «la crédibilité de cette position s'est confirmée avec l'installation de l'Autorité nationale indépendante des élections, qui a entamé d'ores et déjà la préparation effective de cette échéance». Il a rappelé, par la même occasion, que l'Algérie a veillé, depuis l'indépendance, à «assurer l'éducation et l'enseignement à des générations, dans l'espoir de cueillir les fruits de son labeur en disposant de cadres supérieurs qui prendront le flambeau pour l'édifier et l'élever au diapason des pays

développés». Il s'agit, à travers les nouveaux textes juridiques, de garantir la préparation et la tenue des élections dans la transparence, l'intégrité et l'impartialité comme l'avait souligné le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP qui s'est dit «entièrement convaincu» que le peuple algérien «qui vénère sa patrie et qui est conscient des défis auxquels l'Algérie est confrontée, prendra le dessus et aura le dernier mot pour faire basculer les résultats de ces défis en faveur de l'Algérie». Le peuple algérien, dira-t-il encore, «saura certainement comment gagner le pari de cette importante échéance nationale, à travers la participation massive de toutes les franges populaires pour s'acquitter de leur droit, voire de leur devoir national». Dans ce sillage, le chef d'état-major a tenu à souligner l'attachement de l'ANP et son souci permanent à «s'acquitter de son devoir national envers la nation et le peuple, conformément aux missions constitutionnelles qui lui sont dévolues, et qui lui dictent l'impératif d'entreprendre, en cette phase cruciale, toutes les mesures relatives à la sécurité des citoyens et de leur assurer toutes les garanties pour une participation massive et efficiente aux élections présidentielles, en toute liberté et transparence». Il ajoutera que «la majorité écrasante du peuple algérien veut, en effet, sortir le plus tôt possible de la situation actuelle et espère la tenue des présidentielles dans les délais impartis». Pour le général de corps d'armée, «le peuple algérien, très conscient de tout ce qui entoure son pays et possédant une grande capacité d'analyse des origines et des dessous des événements sur le plan national, régional et même

international, considère que l'organisation des élections et le recours aux urnes sont la solution idéale, efficace et judicieuse». Le peuple algérien, «fier de son histoire nationale séculaire, saura comment déjouer les plans des comploteurs et des sceptiques parmi les résidus de la bande auxquels nous adressons une nouvelle fois un avertissement quant à l'éventuelle tentative de perturber le peuple. Ce vaillant peuple qui aura l'opportunité une fois encore de tracer les contours d'un avenir prometteur pour l'Algérie», a-t-il soutenu. Le chef d'état-major avait affirmé récemment que toutes les conditions propices à la tenue de l'élection présidentielle dans un climat de confiance et de transparence étaient réunies, à travers la mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections, assurant que l'ANP accompagnera cette Autorité et qu'il n'y avait pas lieu, pour quiconque, de «chercher des faux prétextes pour remettre en cause l'intégrité du processus électoral ou l'entraver». En effet, les deux lois qui ont été approuvées, «auront un rôle central dans l'organisation du processus électoral et sa réussite, conformément aux revendications populaires. Ces lois feront ainsi office de voies éclairées, qui mèneront vers la réussite escomptée dans ce domaine», a-t-il commenté. Par ailleurs, Gaïd Salah avait dénoncé des agendas «dictés par des entités hostiles à l'Algérie», et qui «consentent tous les efforts tendancieux afin d'entraver la solution constitutionnelle», précisant que ces parties «se retrouvent, lors d'une situation de crise, face à deux options, à savoir, a-t-il dit, «soit accepter le résultat des urnes ou se mettre à l'écart du choix populaire, ce qu'ils n'accepteront jamais».

Raison pour laquelle, a-t-il souligné, «ils cherchent une troisième alternative aux conséquences inconnues et aux répercussions imprévisibles, car totalement loin de l'intérêt du peuple algérien». «Une alternative nihiliste, stérile et sans perspective», qui expose, selon le chef d'état-major de l'Armée, «la sécurité et la stabilité de l'Algérie à d'innombrables périls. Des périls auxquels l'Armée nationale populaire fait face avec fermeté, détermination et volonté inflexibles et qu'elle affronte de toute sa force, soutenue par la grandeur des missions qui lui sont assignées et la noblesse de ses positions qui s'attachent en permanence à la légalité constitutionnelle et le référentiel novembriste, ainsi qu'au serment solennel qu'elle a prêté à Allah et à l'histoire, envers la patrie et le peuple». Le général de corps d'armée avait tenu à rassurer le peuple algérien sur «les capacités considérables que possède l'Armée et qu'elle mettra au service de la patrie et du peuple». «Que le peuple algérien soit entièrement confiant que son armée tiendra parole quelles que soient les circonstances et continuera à l'accompagner à travers tout le territoire national, et tout au long de cette phase sensible jusqu'à permettre la tenue des élections présidentielles dans la sécurité, la paix et la sérénité, n'en déplaie à cette petite horde nuisible, qui a surestimé sa dimension réelle et exagéré son ampleur fictive, tentant avec vanité et obstination de nager contre le courant de l'Algérie, terre et peuple, histoire et valeurs nationales ancestrales, omettant que quiconque nage contre ce courant sera inévitablement emporté par les flots», avait-il mentionné.

T. Benslimane

Présidence

La situation politique et socio-économique du pays en revue

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier, dans le cadre du suivi de l'activité du Gouvernement, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avec lequel il a examiné la situation politique et socio-économique du pays, indique un communiqué de la présidence de la République.

«**L**e chef de l'Etat a tenu, au début, à adressé ses condoléances aux familles des victimes de l'incendie qui s'est déclaré, ce lundi, à l'aube à l'hôpital Mère-enfant dans la wilaya d'El Oued, faisant 8 morts (nouveau-nés) et plusieurs blessés. Bensalah a instruit, à ce propos, le Premier ministre de suivre l'enquête diligente afin de définir les responsabilités, tout en veillant à l'accompagnement des familles des victimes et à la prise en charge des blessés», précise la même source. Lors de cet entretien, le Premier ministre a présenté au chef de l'Etat un exposé sur l'état d'avancement de la préparation de l'avant-projet de la loi de finances 2020, et sur le processus du dialogue avec les partenaires sociaux et professionnels dans le cadre du travail en cours en vue de réunir les conditions d'un accompagnement adéquat de la rentrée sociale, scolaire et universitaire. «L'exposé présenté par Bedoui a porté, en particulier, sur le système d'intéressement mis en place par le Gouvernement au profit des professionnels de la santé dans le Sud et sur la décision relative au dégel de 25 projets relevant du secteur de la Santé dans les wilaya du Sud et des Hauts-Plateaux, en plus de l'inscription d'autres projets pour la réalisation de nouvelles structures sanitaires», précise le communiqué. Par ailleurs, le Premier ministre a présenté au chef de l'Etat «un exposé sur le premier Plan national climat (PNC) pour la période 2020-2030, et qui se veut un instrument pratique pour la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre les effets négatifs des changements climatiques sur

plusieurs domaines vitaux». Il constitue en outre «une contribution responsable et efficace de l'Algérie aux efforts internationaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce qui favorisera l'accès de notre pays aux sources de financement, garanties par les différents mécanismes onusiens». Après avoir écouté cet exposé, le chef de l'Etat «s'est félicité des récentes mesures décidées par le Gouvernement dans le secteur de la Santé, et qui s'inscrivent dans le cadre de la politique de l'Etat visant à améliorer l'attractivité des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pour les professionnels de la santé, et à assurer une couverture sanitaire globale, en vue de combler le déficit dans les différentes spécialités et d'alléger la souffrance des citoyens dans ces régions». Dans le même contexte, le chef de l'Etat a exhorté le Gouvernement à «la poursuite des efforts pour promouvoir les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, à travers le rapprochement, la diversification et la modernisation des structures et services des citoyens, dans le cadre d'une stratégie basée sur le rééquilibrage du territoire, soulignant la nécessité de mettre en place des programmes adaptés aux spécificités et aux besoins de ces régions. Au volet social, le chef de l'Etat a mis l'accent sur «l'importance de poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux et les représentants des syndicats, notamment dans les secteurs de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, et d'être à l'écoute de leurs préoccupations pour assurer la sérénité à la rentrée sociale, scolaire



et universitaire. Concernant la lutte contre les effets négatifs des changements climatiques, le chef de l'Etat a salué le premier Plan national climat (PNC), adopté le samedi 21 septembre 2019, qui représente, a-t-il dit, une feuille de route sérieuse et responsable véhiculant une vision claire de l'effort

national visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. A cet effet, le chef de l'Etat instruit le Gouvernement de mettre en place un mécanisme permanent de suivi de la concrétisation du PNC et son évaluation périodique aux niveaux national et local. **Ahsene Saaid**

7^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Boukadoum mène une intense activité à New York



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a eu une intense activité à New York, en marge des travaux de la 74^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, durant laquelle il s'est entretenu avec plusieurs de ses homologues, indique, ce lundi, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Boukadoum a eu un entretien avec son homologue tunisien, Khameis Jhinaoui, lors duquel les deux ministres ont évoqué «la situation politique dans les deux pays et son évolution actuelle à la lumière des élections présidentielles en cours en Tunisie et celles prévues en Algérie le 12 décembre prochain». Ils ont, également, mis l'accent sur la nécessité de «poursuivre la coordination étroite entre les deux pays, en leur qualité de pays voisins de la Libye, en vue de la résolution de la crise dans ce pays frère et voisin. Le chef de la diplomatie algérienne a eu également un entretien avec son homologue ivoirien, Marcel Amon-Tanoh portant, essentiellement, sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement. «Pour donner un nouvel élan à la coopé-

ration bilatérale, les deux ministres ont décidé d'exploiter tout le potentiel existant, notamment sur le plan économique et sont convenus de relancer la Commission mixte algéro-ivoirienne», précise le communiqué. Le MAE algérien s'est aussi entretenu avec David Hale, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires politiques. «Les relations bilatérales dans les domaines politiques, économiques et sécuritaires ont été passées en revue lors de cet entretien. L'importance de leur renforcement et de leur diversification a été soulignée, notamment à la faveur des récentes décisions du gouvernement algérien qui visent à promouvoir l'investissement étranger et à améliorer le climat des affaires en Algérie», indique le communiqué. «Les questions d'actualité dans la région du Sahel, notamment les récents développements en Libye, au Mali et au Sahara occidental, ont fait l'objet d'un examen approfondi entre Boukadoum et son interlocuteur américain», affirme la même source. Le ministre algérien des Affaires étrangères a eu également un entretien avec son homologue turc, Mevlüt

Cavuo lors duquel les deux ministres «se sont félicités de la qualité de la relation historique ainsi que de l'amitié et de la fraternité qui lient les deux pays». Boukadoum et Cavuo ont passé en revue plusieurs questions ayant trait à la «coopération bilatérale dans les domaines économique, de l'investissement, ainsi que la dimension consulaire et la circulation des personnes». «Ils sont convenus, à cet égard d'œuvrer de concert pour consolider davantage cette coopération», relève la même source, qui ajoute que les deux ministres ont, également, abordé les questions d'actualité régionale et internationale, notamment «la situation en Syrie en relevant avec satisfaction les avancées réalisées dans le processus de règlement politique de cette crise». S'agissant de la Libye, les deux ministres ont réaffirmé «leur attachement sur l'impératif d'une solution politique et la nécessité d'associer les Libyens eux-mêmes et les pays voisins». Le chef de la diplomatie algérienne s'est aussi entretenu avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République d'Italie, Luigi Di Maio. Les deux ministres ont passé en revue «les questions inhérentes à la coopération bilatérale et ont mis l'accent sur l'impératif de leur développement, à la lumière, notamment des dernières mesures prises par le gouvernement dans le domaine de la promotion des investissements étrangers en Algérie». Ils ont noté «avec satisfaction la quasi-convergence de leurs points de vue s'agissant de la situation en Libye et l'importance cruciale d'associer les Libyens et les pays voisins dans toute initiative visant à promouvoir une solution politique à la crise dans ce pays». Boukadoum a aussi eu un entretien avec le ministre des Affaires étrangères de la Coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'étranger, Kalla Ankourao, durant lequel les deux ministres ont eu un échange sur «l'évolution de la situation sécuritaire dans la région du Sahel». S'agissant, notamment, du Mali, Boukadoum et son homologue nigérien ont souligné l'im-

portance de «l'engagement de toutes les parties prenantes à poursuivre la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation nationale issu du processus d'Alger». Dans le cadre des entretiens qu'il a eus en marge de sa participation aux travaux de la 74^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, Boukadoum a rencontré son homologue du Sultanat d'Oman, Yussuf Bin Alawi Bin Abdullah. Les deux ministres ont relevé «l'excellence des relations fraternelles qui lient les deux pays et la nécessité de leur développement». Ils ont, également, souligné l'importance de «la promotion des valeurs de la paix et du respect dans les relations internationales» et ont, à ce titre, insisté sur «l'importance de préserver la paix et la sécurité dans la région du golfe et au-delà». Les deux ministres ont marqué «leur disponibilité à poursuivre les consultations régulières sur les questions d'intérêt commun». Le ministre des Affaires étrangères a eu, enfin, un entretien avec Vladimir Voronkov, secrétaire général adjoint en charge du Bureau des Nations unies de la lutte contre le terrorisme lors duquel ils «se sont félicités du niveau de la coopération entre l'Algérie et cet organe des Nations unies». «Ils sont convenus d'explorer le potentiel de son renforcement et de son approfondissement, en mettant, dans ce cadre, à profit la longue expérience algérienne dans la lutte contre le terrorisme et la dé-radicalisation», indique le communiqué. Boukadoum a pris part, également, à la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Ligue des Etats arabes. «Les discussions ont porté, pour l'essentiel, sur la sécurité dans la région du Golfe et les derniers développements intervenus au sujet de la question palestinienne». Il a souligné la nécessité d'une plus grande solidarité au niveau arabe et l'importance de promouvoir des relations apaisées et d'éviter toute escalade qui menace la stabilité dans toute la région arabe».

Ahsene Saaid

Conseil interministériel

Présentation du plan de développement de Sonatrach et de l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a présidé, ce lundi, une réunion du Conseil interministériel consacrée à l'examen du plan de développement du Groupe Sonatrach et de l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de la présentation du plan de développement du Groupe Sonatrach pour la période 2020-2030, la réunion, à laquelle ont pris part les ministres des Finances, Mohamed Loukal, de l'Energie, Mohamed Arkab, de l'Industrie, Djamilia Tamazirt, du ministre Secrétaire général du Gouvernement, ainsi que du Président directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, a procédé à l'examen de la nouvelle stratégie de développement des hydrocarbures en Algérie, à long, moyen et court termes, et dont Sonatrach constitue le cœur battant, lit-on dans le communiqué.

Dans son intervention, Bedoui a salué les efforts de la compagnie, ses cadres et ses travailleurs, pour leur précieuse contribution au développement de l'économie nationale et l'accroissement de son efficacité, mettant en avant l'accompagnement total par l'Etat, à travers l'adaptation du système juridique et institutionnel, à même de lui permettre de relever les défis liés à la satisfaction des besoins énergétiques du pays à long terme et la poursuite de la promotion de sa place au rang des compagnies mondiales opérant dans le domaine des hydrocarbures. Pour ce faire et en vue d'aplanir les difficultés et lever les obstacles qui entravent l'activité de la compagnie Sonatrach sur le terrain et la mise en œuvre de ses projets, il a été décidé de la création d'une commission multisectorielle qui sera placée sous la supervision du ministre de l'Intérieur et aura ses représentants au niveau local et qui se réunira périodiquement. Il a été également décidé de la mise en place d'un couloir vert au profit de Sonatrach au niveau des services de l'administration des Douanes en vue de faciliter le dédouanement de son matériel et de ses équipements. Dans le même contexte, il a été décidé, lors de cette réunion, d'assurer les facilitations nécessaires dans les domaines bancaire et financier au profit de Sonatrach, notamment en ce qui concerne la concrétisation de son programme d'investissement. A cet égard, le ministre des Finances a été chargé de mettre en place une commission de veille à son niveau avec la participation des ministres de l'Energie et de l'Industrie afin de permettre à Sonatrach de bénéficier des différentes incitations financières et exonérations fiscales dans le cadre de la réalisation de ses projets structurants. En outre, et en vue d'insuffler une dynamique de développement au niveau des régions du Sud et assurer et qualifier, à l'avenir, la main-d'œuvre locale, le ministre de l'Energie, de concert avec tous les secteurs, a été chargé d'élaborer une stratégie intégrée à soumettre, pour adoption, lors d'une réunion des ministres avant la fin de l'année en cours. Cette stratégie a pour objectif d'exploiter tous les structures sectorielles au niveau de ces wilayas, à l'instar des



universités, des instituts et des centres de formation en vue d'assurer une formation spécialisée et qualifiante des jeunes de la région en adéquation avec la nature des postes de travail devant être créés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de développement adopté. La priorité sera donnée, dans le cadre de cette stratégie, à l'intégration des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire.

Avant-projet de loi sur les hydrocarbures : maintien de la règle 51/49 et un régime fiscal incitatif

L'avant-projet de loi sur les hydrocarbures intervient, ajoute le communiqué, en réponse aux développements que connaît le domaine des hydrocarbures aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'autant que la loi en vigueur, promulguée en 2005 et amendée en 2013 a prouvé, dans certaines dispositions, ses limites et des effets négatifs sur les opérations de production et d'attrait des investissements étrangers». De surcroît, la consommation nationale se multiplie toutes les 15 années, constituant ainsi un déficit structurel entre l'offre et la demande au niveau du marché national, notamment en matière de gaz à horizon 2025-2030. A ce propos, l'avant-projet de loi vise à «mettre en place un système juridique, institutionnel et

fiscal stable de nature à booster l'investissement à long terme dans le domaine des hydrocarbures, sans porter atteinte aux intérêts nationaux, d'où la décision de garder la règle 51/49 relative aux investissements étrangers dans ce domaine». Ce texte permettra également de renforcer l'exploitation des capacités nationales en matière d'hydrocarbures offshore. Intervenant au terme de cette présentation, le Premier ministre a indiqué que la révision de cette loi «est un impératif pour cadrer avec les développements importants que connaît le domaine des hydrocarbures aux plans national et international, ainsi que pour la réunion des conditions nécessaires à la concrétisation du plan de développement de Sonatrach voire de tout le secteur, au vu de la place particulière qu'occupe ce dernier dans l'économie nationale». L'ouverture de ce dossier s'inscrit aussi dans le cadre de la stratégie adoptée par le Gouvernement pour réhabiliter l'économie nationale et les différents domaines d'activité aux mieux des intérêts du pays et des citoyens, avec «une meilleure attractivité des investissements étrangers en Algérie et la préservation des droits des générations futures dans le cadre d'une approche de développement durable», a-t-il encore souligné. Ainsi, l'avant-projet de loi a été adopté en attendant sa présentation devant le Conseil du gouvernement pour validation.

Toumi S./Ag.

Convention sur l'interdiction des armes chimiques

Lancement des travaux d'un séminaire animé par des experts de l'OIAC à Alger



Les travaux d'un séminaire sur les aspects liés à la mise en œuvre de l'article VI de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques se sont ouverts, ce mardi, à Alger, dans le cadre de la coopération et l'échange d'expériences entre le ministère de la Défense nationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), indique le MDN dans un communiqué. Les travaux de ce séminaire, qui s'étalent jusqu'au 26 septembre au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, «ont été inaugurés, au nom du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire par le général-major Ghriss Abdelhamid, secrétaire général du ministère de la Défense nationale en présence des officiers généraux de l'Armée nationale populaire, où il a mis l'accent, dans son allocution d'ouverture, sur le rôle pionnier de l'Algérie dans l'application de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques». «Membre du Conseil exécutif, depuis l'entrée en vigueur de la convention en 1997 jusqu'à ce jour, l'Algérie a œuvré durant toute cette période pour une application rigoureuse de la

Convention et milite pour la promotion et le renforcement de la position de l'Afrique au sein de l'Organisation, en défendant vigoureusement les intérêts et préoccupations de notre continent, dans le cadre de l'universalité de la Convention, et c'est dans cet esprit que l'Algérie a organisé, plusieurs activités dont tout récemment, un séminaire régional sur la sûreté et la sécurité chimiques», précise la même source. Ce séminaire, qui se déroulera sous forme d'ateliers et d'exercices pratiques animés par des experts de l'OIAC, a pour objectif «la sensibilisation des acteurs nationaux quant aux bonnes pratiques suivies et aux nouvelles approches adoptées, qui contribueront au renforcement du cadre législatif et réglementaire lié à l'application des obligations de l'article VI de la convention d'interdiction des armes chimiques et aussi à la création d'un cadre de concertation et de coordination au niveau national permettant de réduire et d'éviter le risque d'utilisation malveillante ou abusive de produits chimiques ciblés par la Convention», a conclu le communiqué.

M. O.

Atteinte aux droits de l'enfance 1800 cas signalés depuis janvier à travers le numéro vert 1111

L'Organe national pour la protection et la promotion de l'Enfance (ONPPE) a reçu, depuis janvier, des signalements de cas d'atteinte aux droits de près de 1800 enfants via le numéro vert 1111, a indiqué, ce lundi, à Alger, la déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, Meriem Cherfi.

La responsable qui supervisait en compagnie du ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, le lancement des travaux de la 4^e session de formation au profit du réseau des journalistes afin de renforcer les droits de l'enfant, a précisé que l'ONPPE «a reçu 949 signalements de cas d'atteinte aux droits de 1790 enfants, dont plus de 1020 garçons». Concernant la répartition par tranches d'âge, Meriem Cherfi a fait savoir que 522 enfants étaient âgés de moins de 6 ans, 880 autres, entre 7 et 13 ans et le reste entre 14 et 18 ans, expliquant que ces signalements émanant de citoyens, voire d'enfants eux-mêmes, avaient trait, entre autres, à «la maltraitance, la violence, l'exploitation des enfants à des fins économiques ou dans la mendicité». Dans le même sillage, elle a indiqué que l'Organe avait reçu, durant la même période via son numéro vert, plus de 510 appels portant sur des demandes d'orientation et sur des préoccupations liées à l'enfance ou aux missions de ONPPE. Evoquant les dispositions relatives aux mécanismes de signalements mis en place par l'ONPPE, conformément à la loi de 2015 relative à la protection de l'enfance, Cherfi a cité la mise en place du numéro vert 1111 et de l'adresse électronique destinée à la réception

des signalements relatifs à l'atteinte aux droits des enfants ainsi que l'installation d'une cellule d'écoute regroupant des psychologues, des sociologues et des juristes et des médecins en charge de l'examen des appels de signalements, de leur orientation et de l'accompagnement de chaque cas jusqu'à son traitement. Le volet Enfance a réalisé «plusieurs acquis» en Algérie, a-t-elle indiqué, faisant allusion au rôle de l'ONPPE créé en vertu de la loi portant protection de l'enfant, laquelle renferme plusieurs dispositions en faveur de la protection de l'enfant et traite de tous les principes énoncés dans les Conventions internationales relatives aux droits de l'enfant. Cherfi a insisté sur l'impératif de conjuguer les efforts et d'œuvrer à la prise en charge de toutes les préoccupations de l'enfant dans notre pays, soulignant que la protection de l'enfance est «une responsabilité collective». De son côté, le directeur des programmes de l'Organisation internationale pour la réforme pénale dans la région MENA, Mohamed Chabana a salué les réalisations accomplies par l'Algérie en matière de renforcement des droits de l'enfant à la faveur de l'adoption de plusieurs programmes et la promulgation de lois dans ce cadre. Organisée par l'ONPPE en collaboration avec le ministère de la Communication et le bureau de



l'Organisation internationale de la réforme pénale pour la région MENA, cette session de formation de 2 jours a pour slogan : «L'information et les droits de l'enfant». Encadrée par des experts algériens et étrangers, cette session de formation a pour objectif d'enrichir les connaissances des journalistes sur les

questions liées aux droits de l'enfant et de les doter de savoir-faire et de nouvelles techniques. Le «Réseau des journalistes algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant» a été créé lors de la 1^{re} session de formation organisée par l'ONPPE en 2018 au profit des journalistes.

Moussa O.

Economie informelle

Haddam appelle à la concertation pour assurer la transition vers le formel



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a mis en avant, ce lundi, à Alger, la détermination des pouvoirs publics à poursuivre la concertation avec les différents acteurs, en vue d'engager une réflexion approfondie sur l'économie informelle et les mécanismes de

transition vers le formel. Intervenant à l'ouverture d'une journée d'études sur la transition de l'économie informelle à l'économie formelle, le ministre a indiqué que cette rencontre à laquelle prennent part des experts algériens et étrangers, ainsi que des acteurs des différents secteurs concernés «débattra d'une question sensible à laquelle les pouvoirs publics accordent un grand intérêt, étant donné que l'économie informelle impacte non seulement le développement économique, mais aussi les travailleurs, du fait qu'ils ne sont pas affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) pour bénéficier de la protection sociale et sanitaire». Elle offrira, également, «un espace de concertation et d'échanges d'informations statistiques et d'approches sur ce phénomène dans le but de trouver des mécanismes à même de le contenir», a-t-il indiqué appelant les participants à «apporter leur contribution en vue d'une prise en charge optimale, et sans délai, des acteurs de l'économie informelle».

Rappelant les mutations socio-économiques des dernières décennies ayant favorisé l'émergence de l'économie informelle, en sus de nouvelles activités et métiers non prévues dans les législations, le ministre a évoqué toutes les mesures exceptionnelles incluses dans la loi de finances complémentaire 2015, et visant à inciter les entreprises à intégrer le secteur réglementé, à travers la déclaration de leurs activités et des travailleurs auprès de la sécurité sociale pour la régularisation de leur situation».

Cette loi a introduit de nombreux avantages et facilitations en matière de versement des cotisations, avec une exonération des majorations et pénalités de retard pour élargir la couverture sociale et bénéficier des prestations de sécurité sociale», a déclaré le ministre, soulignant «la nécessité d'élargir le dialogue avec les partenaires sociaux et économiques et l'ensemble des acteurs concernés en vue de trouver des solutions permettant de contenir l'économie informelle et d'encadrer les nouveaux métiers et activités». Le ministre a, dans ce contexte, rappelé les deux conventions signées avec la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (Casnos) et les secteurs de l'Artisanat et de l'Agriculture pour renforcer la coopération, élargir la couverture sociale aux artisans et sensibiliser les agriculteurs à l'importance de l'affiliation à la sécurité sociale. Tidjani Haddam a, par ailleurs, affirmé que les efforts de l'Algérie dans ce domaine entraînent dans le cadre de ses engagements à l'égard des objectifs pour lesquels a été créée l'Organisation internationale du travail (OIT) et des objectifs de développement durable des Nations unies. La rencontre a été marquée par l'installation de 3 ateliers sur les objectifs de développement durable, le secteur informel et les moyens de transition vers l'économie formelle. La rencontre devrait être sanctionnée par une série de recommandations qui serviront de feuille de route pour permettre à tous les acteurs concernés, dont le secteur du Travail, de concrétiser la transition vers l'économie formelle.

Houda H.

Campagne nationale de reboisement

25 millions d'arbustes prévus dans une 1^{re} étape

Le directeur général des forêts, Ali Mahmoudi a annoncé, hier, à Alger, la plantation prochaine de 25 millions de plants et d'arbustes, pour une première étape, dans le cadre de la campagne nationale de reboisement qui débutera en octobre prochain, avec comme objectif la plantation de pas moins de 43 millions d'arbustes à travers le territoire national. Le reste, soit 17 millions de plants et arbustes, sera assuré progressivement pendant la campagne qui se prolongera jusqu'au mois de mars, a précisé Mahmoudi dans une déclaration. Placée sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen», la date du lancement de cette campagne qui vise la plantation de 43 millions d'arbustes, soit environ le même nombre d'habitants de l'Algérie, sera le 25 octobre prochain, coïncidant avec la Journée nationale de l'arbre et qui se prolongera jusqu'au 21 mars 2020, Journée internationale des forêts, a-t-il précisé. Cette campagne intervient conformément aux orientations du Premier ministre Nouredine Bedoui qui a chargé en août le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif

Omari, à l'effet d'entamer les préparatifs pour le lancement d'une grande campagne de reboisement et ce, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et de la protection de l'environnement. Cette opération permettra le renouvellement du couvert végétal et forestier affecté, ces dernières années par les feux de forêts. Pour préparer le lancement et le succès de cette campagne, une commission présidée par le ministre de l'Agriculture a été installée, comprenant plusieurs acteurs de différents secteurs, à l'instar du ministère des Ressources en eau, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Environnement et des Energies renouvelables, outre les associations civiles et les Scouts musulmans algériens (SMA) et ce, en vue de les impliquer à cette initiative qui vise l'extension des surfaces vertes dans tous le pays. Le taux national de boisement demeure faible. A ce propos, Mahmoudi indique qu'il avait été convenu de découper le territoire national en 4 grandes surfaces avec détermination des types

d'arbre en fonction du climat de chaque région. Il s'agit des régions touchées par les incendies de forêts dans 40 wilayas et les régions où est implanté le barrage vert qui s'étend sur 10 wilayas, ainsi que dans les régions du Sud, les zones urbaines et zones semi-urbaines peuplées, a-t-il fait savoir. Concernant le nombre de plants et d'arbustes prévus pour cette campagne nationale de grande envergure, le même responsable a fait état de 25 millions d'arbustes que fournira, dans une première phase, le Groupement d'ingénierie rurale relevant du ministère de l'Agriculture, tandis que 17 millions autres seront implantés progressivement pendant la campagne qui se prolongera jusqu'au mois de mars 2020. La plantation se fera, selon des études élaborées par des techniciens spécialisés et dans le respect de critères déterminés qui prennent en considération la nature de la terre et le climat de chaque région. Il s'agira de la plantation de plusieurs sortes d'arbustes, dont des amandiers, de noyers, des pins, des caroubiers, des chênes, des châtaigniers, des oliviers et lièges, a tenu à préciser Mahmoudi.

Quant à la gestion de ladite campagne, le même responsable a fait savoir que la commission ministérielle installée à cet effet sera scindée en sous-commissions locales présidées par les walis, précisant que la coordination entre ces parties incombera aux conservateurs des forêts et inclura des membres actifs représentant les pouvoirs publics et la société civile. Des journées de plantation seront consacrées chaque semaine aux secteurs concernés par cette opération, à l'instar de la Santé, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Education nationale, des universités, de la Sécurité et de la Défense nationales. Par ailleurs, Mahmoudi a mis l'accent sur l'impératif de mener à bien cette vaste campagne, compte tenu des dégâts enregistrés au niveau des espaces forestiers suite aux feux qui ont ravagé plus de 30 000 hectares de forêts entre 2000 et 2018. Qualifiant de «faible» le taux national de boisement (11% dans les régions du nord du pays et 2% à l'échelle nationale), Mahmoudi s'est dit déterminé à atteindre l'objectif de 20% dans les prochaines années.

Evolution des prix à la consommation en rythme annuel

L'Algérie enregistre un taux d'inflation de 2,5 % sur un an en août 2019

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 2,5% jusqu'à août 2019, a appris la presse auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'au mois d'août 2019, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois, allant de septembre 2018 à août 2019, par rapport à la période allant de septembre 2017 à août 2018. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation durant le mois d'août 2019 par rapport à juillet de la même année, elle est de +1,1%, selon les données de l'ONS. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 2% en août dernier par rapport au mois précédent. Cette variation haussière est induite, essentiellement, par une hausse de près de 4% des prix des produits agricoles frais, relève l'Office. En effet, cette variation mensuelle des prix des produits agricoles frais s'explique, notamment, par une augmentation des prix des fruits (+27,6%), les légumes (+5,8%), la viande de poulet (+6,3%) et les œufs (+6,15%). Par ailleurs, l'Office relève que le prix de la

pomme de terre a reculé de -10,2% en août dernier et par rapport à juillet. Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont enregistré une relative stagnation en août dernier, selon la même source. S'agissant des produits manufacturés et les services, ils ont connu des légères hausses respectivement de +0,4 % et de +0,24%. Par groupe de biens et services, l'augmentation des prix a touché essentiellement le groupe des meubles et articles d'ameublement avec une hausse de 1,3%, ceux du groupe santé hygiène corporelle (+0,6%), ceux des transports et communication (+0,5%). Le reste des groupes de biens et services s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des stagnations. Durant les huit premiers mois de 2019, l'ensemble des prix à la consommation ont enregistré une hausse de près de 1,9%, par rapport à la même période de 2018, relève l'ONS. Cette tendance haussière a concerné toutes les catégories de produits, à l'exception des biens alimentaires qui ont légèrement baissé de près de (-0,4%) et les produits agricoles



Photo : L'Echo d'Algérie ©

frais qui ont également reculé de -2,33%. Les produits alimentaires industriels ont affiché une hausse de +1,60%, les biens manufac-

turés +4,03% et les services avec une augmentation de 3,34%. Pour rappel, le taux d'inflation de l'Algérie avait atteint 4,3% en 2018.

Préservation des entreprises nationales

Le FCE qualifie la désignation d'administrateurs de «1^e étape positive»

La désignation d'administrateurs dans le cadre de la sauvegarde des entreprises nationales, dont les patrons sont incarcérés, est «une première étape positive», a affirmé, ce mardi, à Alger, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Mohamed Sami Agli. «Le comité intersectoriel ad hoc, institué par le Premier ministre, chargé du suivi des activités économiques et de la préservation de l'outil de production nationale, avait proposé la désignation d'administrateurs qualifiés, pour assurer la continuité de la gestion des entreprises privées, objet de mesures conservatoires. Cela constitue une étape positive», a estimé Agli lors du Forum du quotidien national

El Moudjahid. Il a, par ailleurs, appelé à sensibiliser les banques pour accompagner les entreprises en particulier durant cette «conjoncture difficile», à accompagner les entreprises à l'export et à libérer l'acte d'investir de toute contrainte bureaucratique. Le président du FCE s'est dit également en faveur d'un système de subventions ciblé. Appelé à s'exprimer sur la levée des restrictions prévues dans le cadre de la règle 51/49, régissant l'investissement étranger en Algérie, Agli a affirmé que cette décision était «encourageante» pour les investisseurs. «Cette décision est un bon signal envers les investisseurs. Il s'agit d'un premier pas qui donne de l'espoir », a-t-il affirmé.

mé, tout en appelant à définir les «secteurs stratégiques» non concernés par la suppression de cette mesure. Selon lui, «la situation économique est inquiétante. L'économie est au ralenti et les chefs d'entreprises sont inquiets». Il citera dans ce cadre l'exemple du secteur du BTPH qui se retrouve, a-t-il dit, «en difficulté suite à la baisse de la commande publique», précisant que «la situation difficile que traverse plusieurs entreprises avait débuté en 2014 et s'était amplifiée avec la conjoncture actuelle qui a eu des effets négatifs sur l'économie en général».

A. B.

Entreprise portuaire d'Alger

Récupération des participations des filiales de l'EPAL détenues par Serport

Les filiales de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) ont récupéré leurs participations détenues par le groupe Services portuaires (Serport), tandis que les participations du partenaire émirati «Dubai Port World (DPW)» demeurent sans changement, a affirmé le PDG du groupe Serport, Achour Djelloul. Contacté par téléphone, Achour a précisé à la presse que cette décision a été prise lors de la réunion du

Conseil d'administration du groupe «Serport», tenue le 17 septembre courant, durant laquelle il été décidé de récupérer toutes les participations des filiales de l'EPAL détenues par Serport. Le groupe Serport avait intégré en 2016 les participations des filiales de l'EPAL. Il s'agit de trois entreprises à savoir le Port d'Alger, le Port de Djen Djen (Jijel) et le Port de Béjaïa. La décision de récupération des par-

ticipations des filiales de l'EPAL intervient suite à une étude du rendement de ces entreprises en termes d'efficacité et de gestion, mais aussi au plan technique, et ce, en vue de garantir la complémentarité et l'efficacité dans la gestion des entreprises portuaires algériennes. Le PDG de «Serport» a démenti, par ailleurs, toute révision ou amendement du partenariat liant l'EPAL avec Dubai Port World (DPW),

affirmant que ce partenariat était toujours en vigueur, conformément aux contrats conclus entre les deux parties. Dubai Port World (DPW) avait signé en 2009, à l'issue de négociations ayant duré 4 ans, un contrat de gestion du terminal à conteneurs au niveau des ports d'Alger et de Djen Djen pour une durée de 30 ans.

Abdallah M.

● Hydrocarbures

Le pétrole en hausse malgré les incertitudes sur la production saoudienne

Les cours du pétrole ont fini en hausse, ce lundi, les investisseurs s'interrogeant sur le calendrier du rétablissement de la production saoudienne d'or noir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a fini à 64,77 \$ à Londres, en hausse de 0,8% ou 49 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en novembre, dont c'était le 1^{er} jour d'utilisation comme contrat de référence, s'est établi à 58,64 \$, 0,9% ou 55 cents de plus qu'à la dernière clôture. Des doutes sur les promesses de relance de la production d'or noir en Arabie saoudite ont permis aux cours de progresser. Dans un article publié, dimanche, le *Wall Street Journal* a cité des responsables saoudiens évoquant des retards de «plusieurs mois» dans les travaux de reconstruction des sites touchés par les attaques du 14 septembre contre deux sites pétroliers. Le quotidien a aussi fait état de «discussions d'urgence» entre Aramco, compagnie pétrolière d'état saoudienne, et ses fournisseurs dans le but d'accélérer les travaux. Le gouvernement saoudien avait pourtant assuré la semaine dernière que la totalité de la production du royaume pourrait être rétablie d'ici quelques semaines. Les attaques contre l'usine de traitement d'Abqaiq, la plus grande au monde, et le champ de pétrole de Khurais, dans l'est du pays, ont diminué de moitié la production du premier exportateur de pétrole de la planète, soit 5% de la production mondiale. En outre, «le risque d'une escalade dans la région du Golfe s'est renforcé après la décision américaine (vendredi, NDLR) d'envoyer des troupes supplémentaires et des armes en Arabie saoudite», écrivent les analystes de Commerzbank. Donald Trump a également annoncé en fin de semaine dernière le renforcement des sanctions contre la Banque centrale iranienne, présentées par le président américain comme «les plus sévères jamais imposées à un pays». Les prix du pétrole avaient commencé la séance en léger recul après la publication, ce lundi, de chiffres inférieurs aux attentes sur l'activité manufacturière européenne.

● Financement

La BAD mobilise près de 270 millions de dollars pour des projets d'investissements

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé, ce lundi, dans un communiqué avoir mobilisé près de 270 millions de dollars pour financer des projets d'investissements dans les cinq pays du G5 Sahel. A l'issue de la réunion de suivi des annonces du «Groupe de Nouakchott», la Banque a indiqué qu'elle allait accorder un financement de 267 millions dollars pour la réalisation des projets du Programme d'investissement prioritaire (PIP) du G5 Sahel. La réunion avait pour objectif d'effectuer le suivi des engagements pris en faveur du PIP à l'occasion d'une conférence entre le G5 Sahel et ses partenaires, tenue fin 2018 à Nouakchott. Une rencontre qui a permis de recueillir des annonces de financement de 2,4 milliards d'euros. «Nous sommes et nous restons pleinement mobilisés pour lancer des projets structurants et transformateurs dans la région du Sahel», a déclaré le directeur général de la BAD pour la région Afrique du Nord, Mohamed El Azizi, cité dans le communiqué, relevant «l'importance d'une approche régionale qui puisse renforcer les synergies entre partenaires pour des impacts plus significatifs au Sahel». Sur le plan stratégique, la Banque inscrit son action dans les deux domaines d'intervention prioritaires «Résilience et Développement» et «Infrastructures», menant un plaidoyer en faveur de grandes initiatives régionales, à l'image du projet régional «Desert To Power» et de la Grande muraille verte. De son côté, le directeur général adjoint pour la région Afrique de l'Ouest, Serge Nguessan a indiqué que la Banque soutenait la mise en œuvre de l'initiative «Desert To Power», à travers le projet «Yelen» d'électrification rurale au Burkina Faso. De même, l'institution s'est engagée à financer un programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel ainsi qu'un projet de restauration de terres dégradées pour la stabilisation des populations rurales. Au Mali, seront ainsi financés le programme intégré de développement pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin du fleuve Niger ainsi que la composante du projet régional de l'initiative «Desert To Power» qui se déploiera sur le territoire malien, précise le communiqué. Un autre projet en Mauritanie, permettra d'appuyer la «Transformation agricole dans la Vallée du fleuve Sénégal» pour renforcer la sécurité alimentaire et créer des emplois durables.

Tizi-Ouzou

Rencontre pour la promotion de la culture du figuier à Lemsella

Une rencontre pour la promotion de la culture du figuier au village Lemsella dans la commune d'Illoula Oumalou (60 km au sud-est de Tizi-Ouzou) a été organisée, ce lundi, dans ce hameau destiné à devenir un des pôles figuicoles de la wilaya, a annoncé le directeur des services agricoles (DSA), Laïb Makhlouf.

S'exprimant lors de cette journée sur le développement de la figuiculture organisée par la DSA, Laïb a observé que «Lemsella dispose des conditions qui peuvent faire de ce village un futur pôle de production de la figue sèche et fraîche pour toute la wilaya». Il s'agit, notamment des «conditions climatiques favorables et de la nature du sol adapté à ce type de culture», a-t-il dit. A cela s'ajoute l'organisation annuelle d'une fête destinée à faire la promotion de ce fruit, à développer les initiatives de séchage et de transformation et à inciter à la plantation de figuiers, sachant que la 12^e édition avait été célébrée en août dernier, a souligné Laïb. Ce qui manque pour donner de l'essor à cette filière dans cette région et à travers la wilaya de Tizi-Ouzou sont l'appui technique et la formation des producteurs aux bons procédés de séchage et à la transformation de la figue (en confiture, confiserie et pour la préparation de biscuits). «Un volet que la DSA, en partenariat avec les Instituts techniques agricoles, va prendre en charge, d'où l'organisation de cette rencontre, qui sera suivie par d'autres», a ajouté le DSA. En outre la wilaya a bénéficié d'un programme de plantation de figuiers par le

ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avec une subvention de 200 DA/plant. Le programme, lancé durant la campagne 2018-2019, est d'une constance de 74 200 plants financé par le Fonds national de développement rural et l'appui aux éleveurs et aux petits exploitants agricoles, a-t-il rappelé. Lors de cette rencontre abritée par l'école primaire désaffectée du village, des communications ont été animées par des professionnels des secteurs concernés, dont l'inspecteur phytosanitaire, Kaci Boukhalfa, qui a expliqué le bon procédé de séchage de la figue afin d'obtenir une figue sèche moelleuse et de bonne qualité. Il a conseillé aux présents de cueillir le fruit lorsqu'il atteint un certain stade de maturité (appelé localement Inghem) plutôt que d'attendre qu'il tombe de l'arbre et de le ramasser, de bien trier les fruits pour ne garder que les figues saines et de bonne taille, nettoyer les fruits à l'eau chaude et, ensuite, les traiter avec une solution saline (40 g de sel/litre d'eau à 90° C) avant de passer au séchage, opération durant laquelle on doit éviter une longue exposition du fruit au soleil afin de préserver un certain taux d'humidité, a-t-il expliqué. Le verger figuicole de la wilaya de Tizi-Ouzou



s'étend sur 5837 hectares, celui de la commune d'Illoula Oumalou se limite à 166 ha, d'où la nécessité de réaliser de nouvelles plantations pour permettre à cette commune et particulièrement au village Lemsella de devenir un pôle de production et de transformation de la figue, ont souligné les participants à cette rencontre. Des agriculteurs, rencontrés sur place, ont

soulevé, entre autres contraintes au développement de cette filière, le manque d'accès aux vergers et le manque d'intérêt chez les jeunes à cette culture, le vieillissement des vergers et le manque d'information et de formation sur cette culture. Laïb les a rassuré de la disponibilité de sa direction à les accompagner.

Ali B.

Plan des travaux anticipés à la période de pluies à Alger

Plus de 6000 opérations de nettoyage des avaloirs à Bab El Oued en août

Plus de 6000 opérations de nettoyage et d'assainissement des avaloirs existant au niveau de la circonscription administrative de Bab El Oued ont été menées au titre du plan des travaux anticipés à la période de pluies et en prévision d'éventuelles inondations, a affirmé, ce lundi, le wali délégué à la circonscription administrative de Bab El Oued, Abdelaziz Athmane. Afin d'éviter toute éventuelle inondation anticipant la saison des pluies, les services des communes de Bologhine, Oued Koriche, la Casbah, Raïs Hamidou et Bab El Oued relevant de la circonscription de Bab El Oued ont mené, en coordination avec les services de l'entreprise Asrout et ceux de la Direction des ressources en eaux, plus de 6000 opérations de nettoyage ayant

touché quelque 2600 avaloirs, a précisé Athmane dans une déclaration. En vue de réduire les dégâts que pourraient entraîner les fortes précipitations à l'origine des inondations, il a été procédé à l'assainissement de certains oueds de la Circonscription, grâce à quoi nous avons pu éviter de vivre les inondations de la nuit du 12 septembre courant où plusieurs communes de la capitale ont été submergées, a-t-il encore souligné. A l'exception de quelques infiltrations ayant affecté les habitations situées au bord des oueds (bidonvilles et habitat précaire), aucune inondation n'a été enregistrée au niveau de Bab El Oued, ni de problème de trafic routier malgré les eaux de pluies débordant de Bouzaréah, Oued M'kecel et Sidi Madjar.

Rappelant que la Circonscription de Bab El Oued compte six sites de bidonvilles de 400 habitations, dont 200 des plus exposées au risque d'inondations, notamment au bord de Oued Koriche, Athmane a fait état également de quelques habitations implantées dans le cours des oueds, à l'instar du site Rabah Timsit de l'Oued de Birtraria. Selon le même responsable, les habitants de ces sites seront relogés progressivement, conformément aux instructions du wali d'Alger, au même temps que les habitants de la Casbah concernés par cette opération qui se tiendra suivant la disponibilité des logements livrés par les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

H. H.

Les professionnels de la santé s'insurgent sur les agressions dont ils font l'objet

Les mesures de sécurité pointées du doigt à Blida

Les agressions verbales ou physiques répétées sur les professionnels de la santé dans les hôpitaux de Blida ont pris de l'ampleur ces dernières années et la qualité de la couverture sécuritaire est désignée comme principale cause de cette situation, ont relevé divers intervenants locaux dans le secteur. Selon des professionnels de la santé exerçant dans des établissements sanitaires de la wilaya, des mesures «urgentes» doivent être prises pour dissiper les «inquiétudes, craintes et angoisses» chez eux, et, partant, leur permettre d'accomplir leur mission dans la sérénité. «Nous vivons quotidiennement dans la pression et l'inquiétude, de jour comme de nuit durant les permanences. La peur d'être victimes d'agressions verbales ou physiques est omniprésente chez les médecins, les infirmiers et même les agents de sécurité, de la part de personnes venues pourtant à l'hôpital pour se soigner ou accompagner des patients», se plaint le Dr Hamza Nacira, médecin chef à la polyclinique d'Ouled Aïch. «Ce qui est écoeurant est que les causes des agressions sont souvent minimes et ne justifient en aucun cas ces comportements», déplore-t-elle, citant, à titre d'exemple, «un patient qui refuse d'attendre son tour, l'indisponibilité d'un médicament au niveau de l'établissement ou carrément le refus de s'acquitter des frais de visite, fixés à seulement 50 DA». La praticienne tire ainsi la sonnette d'alarme avec la multiplication des risques d'agression, notamment durant les permanences de nuit. «Nous accueillons des toxicomanes en quête d'ordonnances pour avoir des psychotropes en pharmacies, et quand le médecin ne répond pas favorablement à telles demandes, il est victime d'agressions, de menaces verbales ...». Elle a cité le cas d'un citoyen qui s'en est, dernièrement, pris à une femme médecin enceinte, en lui saccageant son bureau et en cassant son téléphone portable. «Cette dame est encore sous le choc», raconte le Dr Hamza. Pour sa part, Zerroukate Mohamed, coordinateur des activités paramédicales au niveau du même

établissement, assure que les agressions sont devenues «monnaie courante» dans le secteur. Regrettant le manque de respect de quelques patients et leurs accompagnateurs pour le médecin, l'infirmier et l'agent de sécurité, il a attiré l'attention sur la «grande pression» subie par le personnel de cette polyclinique couvrant une population de 110 000 âmes, en dépit d'un «manque flagrant» en moyens matériels et humains, sachant qu'elle accueille une moyenne de plus de 200 patients, rien que durant la garde de nuit. Zerroukate, a souligné au passage «le manque en agents de sécurité et en caméras de surveillance qui peuvent régler pas mal de problèmes et jouer un rôle dissuasif». «Un patient a été victime d'une agression à l'arme blanche à l'intérieur même de la polyclinique. Que peut faire un simple agent dans pareils cas ?», s'interroge-t-il. Le responsable s'est en revanche félicité de l'engagement pris dernièrement par son administration en vue d'installer quatre caméras de sécurité ce qui réduira les craintes du staff médical, selon lui.

Protection des médecins et des infirmiers : revendication légitime

«Nous réclamons une protection contre ces agressions devenues source d'inquiétude pour nous et nos familles, car nous sommes aussi des citoyens comme les autres», a encore dit le Dr Hamza Nacira. La praticienne a particulièrement déploré la «grande pression psychologique dans laquelle vivent les familles des médecins femmes, notamment, qui font face durant leur permanences à des toxicomanes». Le déficit en matière de sécurité est, également, décrié par les infirmières de cette polyclinique. «Mes confrères subissent des agressions de la part de patients et il n'est pas question

de porter plainte ou d'entamer des poursuites judiciaires. Nous sommes là pour une noble mission notre sécurité est aussi une priorité», insiste une infirmière. Une proposition a été faite, à ce propos, par le directeur de l'hôpital de Boufarik, Réda Daghbouche, qui a recommandé la dotation des établissements hospitaliers en agents de sécurité spécialisés et diplômés d'écoles de sécurité, en recourant à la sous-traitance, avec des sociétés spécialisées en sécurité, comme «c'est le cas avec les agents d'hygiène, a-t-il fait savoir. «Un agent de sécurité ne doit pas être recruté sur la base de concours seulement, car il doit remplir d'autres conditions supplémentaires impératives pour lui, comme avoir la condition physique et avoir des connaissances en arts martiaux, ou à être ex-policié, ou un ex-militaire», a estimé le même responsable. Il a souligné que ces «conditions sont généralement remplies par les agents de sécurité proposés par les sociétés spécialisées» qui, selon lui, «préparent leurs recrues à faire face à tout types d'agressions éventuelles». Toujours, selon Réda Daghbouche, l'hôpital de Boufarik a enregistré «952 cas d'agressions verbales et physiques durant la période allant du 1^{er} janvier au 31 juillet de l'année en cours, en dépit de sa dotation en caméras de surveillance et en un agent de police», a-t-il indiqué. Il a cité parmi les causes à l'origine de ces agressions la «pression subie» par son établissement, qui accueille un grand nombre de personnes, le «jugement meilleur que les polycliniques et les salles de soins, même s'il ne s'agit parfois que d'une simple grippe», a-t-il souligné. «Cela nous entrave énormément dans la bonne prise en charge de malades chroniques, ou les personnes souffrantes victimes de sérieux problèmes de santé ou complication», a-t-il déploré. De son côté, le directeur de la santé de la wilaya de Blida, Ahmed Djemai, a, aussi, admis l'existence de cas d'agressions verbales et physiques sur les staffs

médicaux opérant dans les établissements relevant de son secteur, «particulièrement au niveau des services des urgences médicales et chirurgicales». «La majorité de ces agressions sont perpétrées par les accompagnateurs des malades», a-t-il ajouté, sans écarter complètement l'existence «de cas rares de mauvais traitements des citoyens de la part des agents des hôpitaux». «Nous ne pouvons pas assurer une totale couverture de ces établissements, en agents de sécurité, en période de nuit, notamment, à cause du manque accusé en postes budgétaires consacrés à cette catégorie, au moment où ceux qui partent en retraite ne sont pas remplacés», a encore expliqué Djemai. La même responsable a affirmé la dotation des hôpitaux de Blida (CHU Franz-Fanon, Brahim-Tirichine) et de Bouafrik et d'El Affroun, en caméras de surveillance, et en agents de police (appelés à la rescousse en cas d'agressions). En revanche, les centres de santé, les polycliniques et les salles de soins, dont 13 assurent des permanences en 24h/24, à l'échelle de la wilaya, «ne sont pas équipées en caméras de surveillance, à cause de leurs budgets limités», a-t-il déploré. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, avait récemment recommandé l'équipement des établissements assurant des permanences médicales en caméras de surveillance. «La loi protège les employés de la santé contre toute agression dont ils pourraient faire l'objet», a-t-il assuré, par ailleurs, soulignant l'introduction de poursuites à ce sujet auprès de la justice. Lors d'une visite de travail à Blida, le 27 août dernier, le ministre avait qualifié d'«inacceptables» les agressions contre les personnels de santé. «Je ne tolère aucune agression contre les personnels de la santé dans l'exercice de leurs fonctions, car il s'agit d'un délit que rien ne saurait justifier», a-t-il dit.

Khenchela

Mise en place d'un bureau itinérant de la Casnos

Un bureau itinérant de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non salariés (Casnios) de Khenchela sillonnera 4 communes avant la clôture de la campagne de sensibilisation au profit des commerçants, artisans, et autres opérateurs dans des métiers libérales, a indiqué, ce lundi, auprès de la Directrice de cette agence, Hambli Djemaâ.

Encadré par un staff composé de cadres et agents de l'agence de wilaya de la Casnos, ce bureau itinérant s'est dirigé, hier, déjà vers les communes d'Oued Rechache, Aïn Touila, Beghai et Remila, avant l'expiration du délai de paiement des cotisations annuelles, prévu le 30 septembre courant, a précisé la même responsable.

A ce jour, ce bureau itinérant mis à la disposition des commerçants et artisans a visité 17 communes à ravers la wilaya, a souligné la même responsable, précisant que la création de ce bureau a pour objectif d'offrir des services de proximité pour les affiliés comme l'actualisation de la carte Chifa, le paiement des cotisations annuelles et la sensibilisation des commerçants qui ne sont pas affiliés sur l'importance d'adhérer à la Casnos. La même responsable qui a affirmé que les services offerts par ce bureau itinérant sont les mêmes assurés par les bureaux fixes, a appelé les affiliés à régulariser leur situation avant le 30

septembre 2019 pour bénéficier de plusieurs avantages qu'offre cette caisse. Les services de l'agence de wilaya de la Casnos ont contacté les présidents des Assemblées populaires des communes d'Oued Rechache, Aïn Touila, Beghai, et Remila pour faciliter les missions du bureau itinérant en leur offrant des espaces dotés d'Internet, outil nécessaire pour la régularisation de la situation des affiliés, a-t-on noté.

Selon la même responsable, l'objectif de ce bureau itinérant est d'élargir la couverture sociale à travers la sensibilisation dans le cadre de cette opération ciblant 21 communes de Khnechela durant le mois de septembre. La Casnos de Khenchela avait organisé dans la période allant du 8 au 14 septembre dernier des journées Portes ouvertes pour informer sur la mesure «exceptionnelle» prise au profit de ceux exerçant des professions libérales pour s'acquitter de leur cotisations.

Mechaka A.



Jijel

Lancement imminent des travaux de réalisation de 1450 logements location-vente

Les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Jijel ont entamé les procédures administratives pour la domiciliation et le lancement d'un projet de réalisation de 1450 logements de type location-vente (AADL2), a-t-on appris, ce lundi, auprès des responsables de cette direction. «Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la

Ville a confié la réalisation des 1450 logements location-vente à l'OPGI dans le cadre du programme 2019», a souligné le chef du département du développement foncier, Saïd Ben Zigha qui a affirmé que les procédures administratives et techniques sont «en cours» pour permettre la concrétisation de ce projet. Selon le même responsable, l'assiette foncière

devant abriter 1050 unités a été localisée à la ville de Jijel et un avis d'appel d'offres pour le choix des bureaux d'études a été lancé. Deux terrains dans les communes de Taher et Chakfa ont été retenus pour la réalisation des 400 unités restantes, (200 logements pour chaque commune), a fait savoir la même source, précisant que les procédures administratives rela-

tives au lancement de ces chantiers seront entamé «dès la levée des réserves soulevées». La wilaya de Jijel a bénéficié d'un programme de 7761 logements de type location-vente (AADL2) dont 5000 unités sont en voie de réalisation et 1200 logements seront attribués «à la fin de l'année 2019», selon les services de la wilaya.

M. A.

El Tarf

Importante saisie de psychotropes au poste frontalier d'Oum Tboul

Un total 2452 comprimés de psychotropes de diverses marques a été saisi au poste frontalier d'Oum Tboul dans la wilaya d'El Tarf, lors d'une opération de contrôle opérée par les services des Douanes algériennes, a-t-on appris, ce lundi,

auprès de la chargée de communication à la Direction régionale auprès de ce corps constitués, Asma Belkhir. Cette tentative de contrebande a été déjouée suite à la fouille d'un voyageur qui s'appropriait à introduire cette quantité de drogue en

Algérie via le poste frontalier d'Oum Tboul, a affirmé Belkhir, précisant que les comprimés classés hallucinogènes étaient minutieusement dissimulés dans les bagages de ce voyageur, de nationalité algérienne.

● Une baisse de la criminalité estimée à 60 % enregistrée

Les services de la police de la wilaya d'El Tarf ont enregistré, de la mi-août au 21 septembre courant, une baisse de la criminalité estimée à 60% par rapport à la même période de l'exercice écoulé, a indiqué, ce lundi, le chargé de la communication de ce corps de sécurité, le commissaire Labidi Mohamed Karim, précisant que cette baisse «sensible du banditisme traduit l'efficacité du plan sécuritaire mis en place pour la saison estivale 2019» qui a vu la mobilisation de 900 agents de la police. Un total de 51 opérations coups de poing ont été menées durant cette même période de

l'année, à travers l'ensemble des communes de la wilaya, contre 113 durant la même période de l'exercice 2018, a précisé le commissaire Labidi, signalant que les descentes s'inscrivent dans le cadre de la protection des personnes et des biens, contre toutes les formes de banditisme. La même source a également fait état de l'arrestation, durant ces opérations, de 37 individus, objets de mandats d'arrêt et/ou de jugements définitifs pour des délits allant du vol et homicide volontaire au trafic de stupéfiants ainsi que de 18 autres pour principalement avis de comparution devant la justice.

Souk Ahras

652 logements location-vente seront réceptionnés avant la fin de l'année

Pas moins de 652 logements location-vente de l'Agence AADL seront réceptionnés «avant la fin de l'année en cours» dans la wilaya de Souk Ahras, a affirmé, ce lundi, le directeur régional de l'AADL, Rachid Zaidi. Sur le site du projet de 1500 logements AADL, en chantier dans le POS-9 de la ville Souk Ahras, Zaidi, qui était en compagnie des autorités locales et des cadres du secteur du Logement, a indiqué que les travaux du chantier avancent à «rythme satisfaisant» en dépit de glissements de terrain, soulignant que 652 unités de ce lot seront réceptionnés «avant la fin de l'année en cours».

Le responsable de la Direction régionale de l'AADL, dont le siège est à Annaba, a exhorté l'entreprise chargée de la réalisation «à renforcer le chantier en main-d'œuvre qualifiée, utiliser des matériaux de qualité et hâter la cadence des travaux».

Il a également indiqué que des mesures ont été prises pour relancer les travaux des projets AADL incluant 1500 et 1200 unités au chef-lieu de wilaya, 800 à Sedrata et 500 à M'daourouch.

● Création de 563 microentreprises par des diplômés universitaires via le dispositif Ansej

Un total de 563 microentreprises a été créé dans la wilaya de Souk Ahras, par des diplômés universitaires dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris, ce lundi, auprès d'un cadre de l'antenne de cet organisme.

Ces entreprises ont été créées depuis 1998, date de l'ouverture de l'antenne Ansej à Souk Ahras et concernent différents secteurs d'activité a précisé, le chargé de la communication de cette agence, Mohamed Sassi, en marge d'une campagne de sensibilisation pour les étudiants sur l'affiliation à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). Sassi a, dans ce sens, ajouté que ce nombre de microentreprises totalise 386 entités dans les services et le tourisme, 87 entreprises dans les travaux publics, 50 autres dans le domaine des ressources en eau et 32 microentreprises versées dans la filière agricole détaillant que ces entreprises ayant mobilisé un financement de plus de 2 milliards de dinars, ont généré 1300 postes de travail permanents. Sur un autre registre, le même responsable a indiqué que la campagne de sensibilisation organisée au pôle universitaire Mohamed Chérif-Messadia» devra se poursuivre jusqu'au 26 septembre courant, relevant que le nombre des étudiants affiliés à cette caisse à l'échelle locale a atteint 11 574 universitaires. Des conférences autour des avantages offerts par la Cnas sont également au programme de ces journées Portes ouvertes qui constituent une opportunité pour inviter les étudiants à récupérer leurs cartes Chifa auprès de diverses structures de cette caisse, a-t-on conclu.

Djahnit M.

D. M.

Fuites de gaz signalées dans une dizaine d'immeubles de la cité 2150 Logements à Ali-Mendjeli

Plusieurs fuites de gaz ont été signalées, ce lundi, dans une dizaine d'immeubles de la cité 2150 Logements AADL, située à l'extension Ouest de la nouvelle ville Ali-Mendjeli (Constantine), suscitant un sentiment de panique parmi les habitants, a-t-on constaté. «Ces fuites ont été signalées ces deux derniers jours au niveau de plusieurs appartements des immeubles de l'lot 4 de ce nouveau site, livrés en août dernier», ont indiqué des habitants de cette cité. Selon la responsable de l'information auprès de la Direction de la concession de l'électricité et du gaz de

Constantine, Ouahiba Takhris, «l'installation non conforme de conduites de gaz à l'intérieur de certains appartements et l'absence de régulateur gaz dans les compteurs de gaz sont à l'origine de ces fuites». Cette même source a souligné, également, que «les équipes de maintenance de cette concession sont à pied d'œuvre actuellement pour contenir ces fuites de gaz», ajoutant que «toutes les mesures préventives ont été prises pour éviter le moindre incident et assurer la sécurité des citoyens».

● Participation de 150 étudiants à la 5^e édition de l'université d'été sur l'entrepreneuriat

Au total 150 étudiants prennent part à la 5^e édition de l'université d'été de l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine 2), ouverte, ce lundi, à la faculté des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sous le slogan «start up succes keys». Organisée par la Maison de l'entrepreneuriat de l'université Abdelhamid-Mehri, cette manifestation de 4 jours va permettre à plus de 150 étudiants venus de 15 wilayas du pays de prendre connaissance des démarches nécessaires à la création d'une entreprise à travers la tenue de plusieurs ateliers animés par des représentants des différents organismes de soutien et d'aide à l'emploi, d'établissements bancaires, de la Caisse

nationale des assurances sociales des non salariés (Casnios), ou encore du Centre national du registre du commerce (CNRC), a indiqué le directeur de la Maison de l'entrepreneuriat, le Dr Nadir Azizi. Il a ajouté que cette événement ayant pour thème principal la création d'entreprises «gagne du terrain» au fil des éditions, relevant que près de 330 candidatures de la part d'étudiants issus de 31 wilayas du pays ont été adressées au comité d'organisation. Azizi a souligné que dans un souci d'efficacité et afin d'assurer un encadrement de qualité aux candidats, la maison de l'entrepreneuriat a limité le nombre d'inscrits à 150 pour «cibler uniquement les étudiants en fin de cycle».

Le nouveau recteur de l'université Abdelhamid-Mehri, le Pr Abdelwaheb Chemam, a, pour sa part, tenu à rappeler le rôle de l'entreprise dans le développement et la croissance de chaque pays, expliquant que l'université d'été 2019 a pour but de promouvoir la culture d'entreprise. Il a dans ce contexte mis en exergue l'importance d'établir un «environnement propice» au développement des petites et moyennes entreprises, «force motrice principale de l'économie nationale». La clôture de l'université d'été 2019 sera marquée par le témoignage de chefs d'entreprise et la remise d'attestations de formation aux étudiants, a-t-on signalé.

1^{re} édition de la foire des paysans des parcs nationaux à Tlemcen

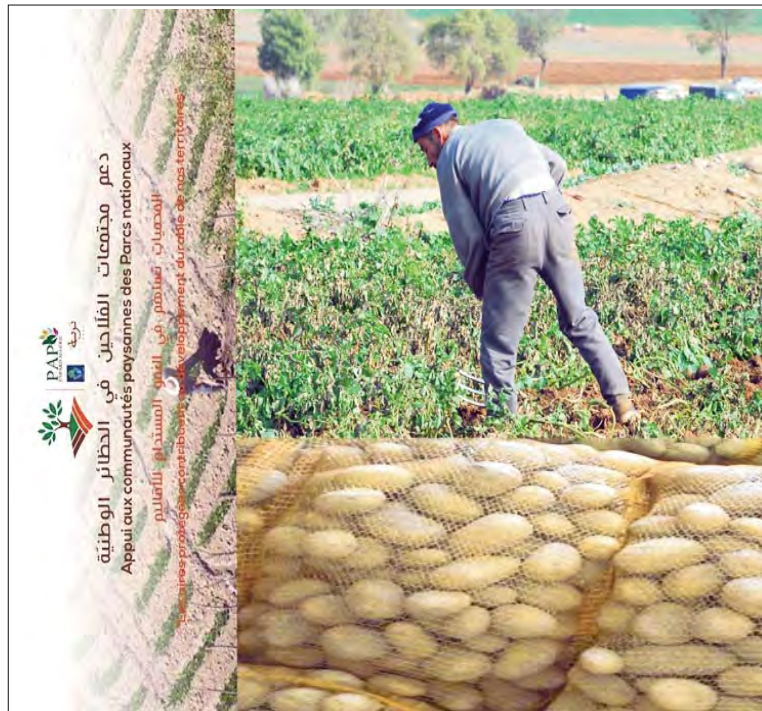
Des suggestions pour la promotion et la valorisation de la filière

La première édition de la foire des paysans des parcs nationaux ayant réuni des agriculteurs et des artisans de Tlemcen, Sétif et Tizi-Ouzou ont mis l'accent, à l'issue de leurs travaux d'ateliers qui se sont achevés dans la soirée de ce lundi, sur l'importance de créer des coopératives des produits du terroir.

Répartis sur cinq ateliers traitant de thèmes différents, les participants dont des responsables des Directions des forêts, de l'agriculture, de l'environnement, de la formation professionnelle, du tourisme, des associations et des agriculteurs, ont émis le besoin d'organiser des sessions de formation au profit des paysans relatives à la conservation des semences locales puisque ces dernières sont très bien adaptées à leur environnement (sol, climat) et ont un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité. Dans ce sens, ils ont proposé la création par les parcs nationaux de collections de semences locales outre des pépinières de plants au profit des paysans et des riverains. Les agriculteurs et les différents responsables concernés par le projet d'appui aux communautés paysannes des parcs nationaux cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne, qui ont longuement débattu des voies et moyens à mettre en place pour la promotion et le développement de ce type d'agriculture ainsi que les diverses activités artisanales et touristiques rurales, ont plaidé pour une meilleure communication entre les différents partenaires pour une gestion efficace des territoires des parcs nationaux et la création de marchés hebdomadaires réservés aux produits du terroir pour pouvoir aller ensuite

vers un label d'origine contrôlé. Pour atteindre ce dernier objectif, les participants à ce forum ont proposé la mise en place d'une commission de réflexion constituée de tous les ministères concernés, soulignant à la fin, la nécessité de mettre en place une réglementation spécifique considérant l'activité du tourisme rural comme une activité agricole connexe et la formation de guides touristiques et de montagne. La 1^{re} édition de la foire des paysans des parcs nationaux s'est tenue du 21 au 23 septembre à Tlemcen et a enregistré «un franc succès» auprès des nombreux visiteurs qui ont découvert la diversité et la richesse des produits entièrement «Bio» des paysans des parcs nationaux de Tlemcen, de Babor-Tababort et de Djurdjura. Les participants ont enfin exprimé le vœu de voir ce genre de manifestation se renouveler afin de se faire connaître et de faire connaître leurs activités et leurs produits qui sont très demandés sur les marchés locaux et qui pourront consolider une économie rurale et contribuer ainsi à la préservation de la biodiversité considérée à juste titre comme la mission principale des parcs nationaux, comme l'a souligné Kabouya Ilhem, sous-directrice des aires protégées à la Direction générale des forêts.

Lehouari K.



Aïn Defla

L'entreprise chargée de la réalisation du nouvel hôpital mise en demeure

Des mises en demeure seront adressées à l'entreprise chargée de la réalisation du nouvel hôpital de Aïn Defla pour dépassement des délais d'exécution, a annoncé, ce lundi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui. «Ayant constaté que l'entreprise chargée de la réalisation du nouvel hôpital de Aïn Defla n'a pas honoré ses engagements en matière de respect des délais d'exécution, nous avons pris la décision de lui lancer des mises en demeure», a précisé Miraoui en marge d'une visite inopinée à la structure en construction. Estimant «inadmissible» qu'un projet lancé en 2013 n'ait pas encore vu le jour, il a mis l'accent sur le rôle dévolu à cette structure à laquelle incombera, notamment la mission consistant à «soulager la pression existant actuellement sur l'hôpital Mekour Hamou du chef-lieu de wilaya». «Nous escomptons réceptionner le nouvel

hôpital de Aïn Defla dans les meilleures délais», a souligné le ministre, observant que cette structure est attendue «depuis longtemps» par les citoyens. Entamée fin 2013, la réalisation du nouvel hôpital de Aïn Defla (disposant d'une capacité de 240 lits) s'étendant sur 5 hectares et comportant 11 salles d'opération, dont trois destinées aux urgences, a été confiée à la société indienne Shapoorji Pallonji, rappelle-t-on. A l'hôpital Mekour-Hamou du chef-lieu de wilaya, Miraoui a fait part de son mécontentement au regard de la situation déplorable de cette structure de santé, fustigeant ses responsables pour la manière dont sont pris en charge les malades. «Certes, le directeur de cet hôpital vient d'être installé, mais cela ne justifie guère la manière dont sont pris en charge les malades», a fait remarquer le ministre, promettant de retourner dans cette structure d'ici 15 jours pour, a-t-il précisé

«m'assurer de l'évolution positive des choses». Selon lui, un accent particulier doit être mis, notamment sur le service des urgences, le scanner ainsi que la garde relative au service de gynécologie, mettant en avant l'importance de la mise en place d'un menu adapté aux hypertendus et diabétiques. Pour le premier responsable du secteur de la Santé à l'échelle nationale, l'humanisation des hôpitaux, la propreté et le suivi rigoureux du séjour du malade au sein des établissements hospitaliers ne doivent pas constituer «de vains mots». A des spécialistes qui l'ont interpellé sur un certain nombre de questions d'ordre professionnel, le ministre leur a fait part de sa conviction quant au fait que l'entrée en fonction du nouvel hôpital de Aïn Defla «atténuera grandement la charge à laquelle ils sont confrontés».

L. K.

Oran

Plus de 2500 affaires de créances impayées de la SEOR devant la justice

La Société d'eau et de d'assainissement d'Oran (SEOR) a engagé plus de 2500 affaires devant la justice contre des clients mauvais payeurs de leurs factures et ce, depuis 2014, a-t-on appris auprès de la Direction commerciale de cette entreprise. En effet, près de 31% des clients parmi 374 000 abonnés n'honorent pas leur engagement de paiement des factures de consommation d'eau, a précisé le directeur commercial de la SEOR, Medjahed Abdallah. Les créances impayées depuis cette date (2014) à ce jour, représentent un montant de plus de 3 milliards de dinars.

«Notre recours à la justice est justifié car toutes les tentatives de la SEOR de recouvrer ces impayées se sont avérées vaines», a précisé Medjahed, ajoutant que la majorité des affaires concernent des particuliers ainsi que certaines administrations. Par ailleurs, plus de 1800 autres affaires sont devant la justice depuis 2014, pour piquage illicite sur les réseaux principaux d'AEP. Ces cas de vols d'eau potable ont été découverts au cours du renouvellement des conduites vétustes et des travaux de rénovation et de changement de compteurs d'eau, a indiqué le même responsable.

● Saisie d'une importante quantité de produits alimentaires impropres à la consommation

Au total, 640 flacons de 500 millilitres de vinaigrette, mayonnaise et sauce blanche impropres à la consommation, ont été saisis, ce dimanche, par les brigades de contrôle de la Direction du commerce de la wilaya d'Oran, a-t-on appris, ce lundi, auprès de cette administration du commerce. La saisie a été opérée au niveau d'un magasin de gros au quartier «El Othmania», a indiqué la cheffe de service protection du consommateur et répression de la fraude à la Direction du commerce, Malika Staali. Les produits saisis ont été détruits et un procès-verbal de poursuite judiciaire a été établi à l'encontre du commerçant contrevenant, a-t-on ajouté de même source.

Tournée nationale d'information au profit des agences de voyage et de tourisme Elle se tiendra du 25 au 28 septembre à Mostaganem

Une tournée nationale d'information sera organisée dans la wilaya de Mostaganem au profit de 15 agences de voyages et de tourisme de différentes wilayas du 25 au 28 septembre en cours, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la directrice du tourisme et de l'artisanat, Hayat Maameri. Cette manifestation d'information, première du genre, organisée à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme célébrée le 27 septembre de chaque année, vise la promotion de la destination touristique de la wilaya de Mostaganem très prisée par les familles durant l'année, a-t-on souligné. Il est prévu, lors de cette tournée, la visite d'hôtels et de résidences touristiques et la collecte d'informations sur les capacités d'accueil, les lieux de divertissement et autres espaces dont le parc d'attraction et de zoologie «Mosta Land», la forêt Cap Ivy de Benabdelmalek Ramdane et la zone de sports aquatiques de l'oued Chelliff. Les participants à cette virée touristique technique devront visiter des sites historiques et archéologiques de la wilaya par un circuit touristique comportant la colonne «Le lièvre» (1840) à Mazaghran, le jardin d'El Arsa (1964), le mausolée de Sidi Lakhdar Benkhelouf (XVI^e siècle), les vestiges du Derb, d'El Matmar et de Tebbana (1516-1830). La tournée sera clôturée, selon Maameri, par une réunion avec différents participants à cette manifestation qui porte aussi sur la visite d'une exposition d'artisanat au parc «Mosta Land» et des soirées musicales pour faire découvrir le patrimoine immatériel de la ville de Mostaganem. Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a accueilli, cette saison (1^{er} juin-31 août), 9 millions d'estivants sur les plages et 1,8 million de visiteurs au parc d'attractions «Mosta Land» et l'aquaparc de Kharouba.

Ghardaïa

56 médecins spécialistes affectés au secteur de la Santé

Les quatre établissements publics hospitaliers (EPH) de la wilaya de Ghardaïa viennent d'être renforcés par 56 médecins spécialistes en vue d'améliorer la prise en charge médicale des patients, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP).

Ces médecins spécialistes, qui ont rejoint les différents EPH de Ghardaïa, vont renforcer les services de chirurgie générale, de cardiologie, de chirurgie orthopédique, de chirurgie pédiatrique, d'hématologie, de pneumo-phtisiologie, de pédiatrie, de l'ORL, d'oncologie, ainsi que les services de gynécologie, d'anesthésie-réanimation, de rééducation et d'imagerie médicale, a précisé le DSP, Ameer Benaïssa. Affectés à Ghardaïa dans le cadre du service civil, 19 spécialistes ont été orientés vers les services de cardiologie, de réanimation, de pneumologie, de neurochirurgie et d'endocrinologie de l'EPH Brahim-Tirichine au chef-lieu de wilaya, a-t-il précisé. La structure hospitalière Mohamed-Chaâbani du chef-lieu de la wilaya déléguée d'El Ménée (270 km au sud de Ghardaïa) a bénéficié de 13 spécialistes en ophtalmologie, gynécologie, pédiatrie, endocrinologie, anesthésie, gastrologie et néphrologie. L'EPH de Metlili a bénéficié lui de 12 spécialistes en pneumo-phtisiologie, cardiologie, orthopédie, endocrinologie, gynécologie et gastrologie ainsi qu'en rééducation, selon le DSP.

Huit spécialistes en pneumo-phtisiologie, orthopédie, gynécologie et cardiologie ont été affectés à l'EPH d'El Guerrara (120 km à

l'Est de Ghardaïa), tandis qu'un médecin spécialiste en psychiatrie infantile a été affecté à l'EPH de Berriane. Trois gynécologues ont renforcé le staff médical de la structure hospitalière spécialisée Mère-Enfant Gueddi-Bakir au chef-lieu de la wilaya, a fait savoir le DSP précisant que tous les services de maternité des EPH de la wilaya de Ghardaïa sont encadrés par un gynécologue, ce qui n'était le cas par le passé. Ce personnel médical spécialisé permettra à la wilaya de Ghardaïa de disposer d'un encadrement en médecins spécialistes conséquent pour assurer une meilleure prise en charge des malades de la wilaya et des wilayas limitrophes, a ajouté la même source, précisant par ailleurs que les services d'imagerie médicale des EPH existant dans la wilaya seront fonctionnel «grâce à la présence de ces spécialistes».

Cet encadrement vient renforcer les 190 spécialistes existants déjà dans le secteur public et une centaine du secteur privé a indiqué le DSP soulignant que ce groupe de médecins spécialistes bénéficie de toutes les conditions socioprofessionnelles nécessaires, notamment en matière d'hébergement.

Le renforcement du corps médical spécialisé et l'amélioration des prestations médicales font partie des priorités des pouvoirs publics qui



s'emploient à attirer les professionnels de la santé, notamment spécialisé, dans la région et à leur y offrir toutes les conditions favorables à l'exercice de leur mission, a assuré le DSP.

La wilaya de Ghardaïa compte 4 EPH (Ghardaïa, Berriane, Metlili, El Guerrara et El Ménée), un établissement spécialisé Mère-

Enfant, 5 établissements publics de santé de proximité, 23 polycliniques, 98 salles de soins, 4 cliniques privées ainsi que 2 centres médicaux privés spécialisés dans la fertilité et la procréation ainsi que dans l'imagerie médicale.

Kadiro F.

Le festival régional de course de méharis prochainement à Brizina

Le 5^e festival régional de course de méharis (dromadaires) est prévu, vendredi prochain, dans la commune de Brizina (sud de la wilaya d'El Bayadh), avec la participation de plus de 30 concurrents, a-t-on appris auprès du directeur du tourisme et d'artisanat, Khouna Abderrahmane. La manifestation, organisée par l'Office du tourisme de Brizina en collaboration avec la Direction du secteur sous le slogan «Promotion et développement du tourisme sahraoui et animation du tourisme intérieur», verra la participation de concurrents des régions du Sud du pays dont Adrar, Ouargla, Tamanrasset, Ghardaïa, Timimoun, El Ménée et El Bayadh. Le directeur du secteur a indiqué que le festival sera abrité par la zone touristique d'El Gor à Brizina dans le cadre du programme de célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre), dans le but de faire la promotion des espaces et zones touristiques que recèle Brizina et la wilaya d'El Bayadh en général.

Les responsables de l'événement touristique et culturel, qui verra la participation de plusieurs secteurs à l'instar de l'environnement, la jeunesse et sports, la formation professionnelle et autres, vise à instaurer la culture touristique chez les citoyens et à préserver le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya pour un tourisme durable, en plus d'impliquer les acteurs du secteur dont les agences de voyage, les gérants d'hôtels à la promotion du tourisme intérieur. La commune de Boualem abritera les festivités officielles locales de la Journée mondiale du tourisme, qui seront lancées, ce mercredi, et dureront trois jours avec des expositions sur les atouts touristiques et culturels de la wilaya, l'artisanat et les métiers. Des spectacles de fantasia et du folklore sont programmés de même que des récitals poétiques et l'inauguration d'une agence touristique à Labiodh Sidi Cheikh pour renforcer le secteur dans la wilaya qui compte actuellement 15 agences touristiques.

Plus de 15 hectares du couvert végétal détruits cet été

Plus de 15 hectares du couvert végétal de la wilaya d'El Bayadh ont été détruits par des incendies durant la saison estivale, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts. Le nombre d'interventions menées par les agents de la conservation a atteint 34 dont une intervention au mont Boudegga où un feu a détruit 11 ha du couvert végétal, d'arbres et d'alfa. Une autre intervention a été menée au niveau de la ceinture verte sur la RN 49 près de la commune de Sidi Slimane suite à un incendie qui a détruit 4,5 ha de couvert végétal. Les 32 interventions restantes sont enregistrées au niveau de la ceinture boisée entourant le tissu urbain de la ville d'El Bayadh où aucun dégât n'a été relevé grâce à l'intervention rapide de ces services.

Par ailleurs, la Conservation des forêts a confirmé qu'aucun incendie n'a été signalé au niveau des zones sensibles, connues pour leur densité forestière dans la région, telles que la forêt de la commune de Stitine, qui s'étend sur 2400 ha et la forêt de Draâ Lahmar, au chef-lieu de wilaya avec ses 3000 ha. En plus de ces zones, aucun dégât n'a été relevé à Laguermi, au Sud-Est d'El Bayadh, englobant 500 ha et au mont Aksel, reliant El Bayadh et Stitine (4000 ha de forêts). Cette période a connu la mobilisation de plus de 50 agents de la conservation qui se sont ajoutés aux 29 saisonniers. Trois équipes mobiles d'intervention rapide ont été mobilisées en cas d'incendie. Par ailleurs, le nombre d'infractions et d'agressions sur les superficies

boisées enregistrées, le 1^{er} semestre de l'année en cours, a atteint 28 cas dont 15 pour destruction et détérioration du couvert végétal par des labours sans permis sur une superficie de plus de 61 ha. Huit procès-verbaux ont été établis pour des pacages illicites et le nombre restant des infractions concerne des constructions illicites sur des zones forestières, l'exploitation et le transport d'arbres sans licence et l'incendie de plantes. Des dossiers de 28 contrevenants ont été transmis à la justice. A noter que la superficie totale des forêts de la wilaya d'El Baydah est de plus de 122 000 ha dont plus de 23 000 ha issus du reboisement du barrage vert alors que l'alfa occupe une superficie de 240 000 ha.

K. F.

Dispositif Ansej 125 microentreprises financées à Ouargla depuis 2017

Pas moins de 127 microentreprises ont été financées de 2017 à août dernier par le biais de l'antenne d'Ouargla de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris, ce lundi, auprès des responsables de cet organisme. Ayant généré plus de 300 emplois, ces microentreprises, fruit d'un financement bipartite et tripartite, ont connu une réussite eu égard au choix par les jeunes de projets en fonction de leurs spécialités d'études et de leur qualification leur ayant permis de maîtriser les techniques de gestion, a indiqué le chargé de l'information à l'Ansej-Ouargla, Meddour Salah. Meddour a relevé, toutefois, une baisse d'intérêt, depuis 2012, des jeunes sur ce dispositif en raison, a-t-il dit, du gel de certaines activités très convoitées auparavant et de la saturation du marché, notamment la location de véhicules et le transport dans ses divers segments. L'Ansej a procédé, après la levée du gel sur certaines activités, à l'organisation de Portes ouvertes sur ce dispositif au niveau des antennes d'Ouargla et de Tougourt, pour vulgariser les avantages offerts par l'Ansej, dont l'accompagnement et l'orientation des promoteurs de microentreprises. Les projets à relancer seront suggérés par les autorités locales après établissement d'un fichier de projets, en vue d'éviter les lacunes et carences relevées par le passé et permettre aux jeunes de concrétiser des entités viables et rentables contribuant au développement local, a souligné Meddour. Les services de l'Ansej entendent accompagner les jeunes par l'organisation, sous l'égide du Bureau international du Travail (BIT) et l'encadrement de formateurs agréés, de sessions de formation sur les modalités de montage et de gestion de leurs microentreprises, a-t-il ajouté. L'Ansej s'emploie, en coordination avec les différents acteurs à échelle nationale et locale, à relever le défi de la création d'emplois au profit d'un grand nombre de jeunes et la promotion de l'esprit entrepreneurial au sein de cette frange de la société.

Google Assistant va enfin cesser d'écouter vos conversations

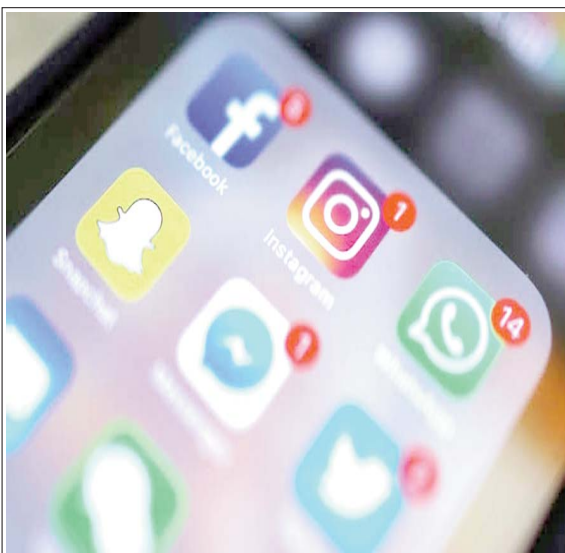
Les enceintes intelligentes comme les Google Home, Amazon Echo et autres Apple HomePod sont en mesure de répondre à vos moindres désirs ou presque parce qu'ils vous écoutent. Malheureusement, ces produits à vous écouter un peu trop. La situation s'améliore aujourd'hui.

Si vous bénéficiez d'une expérience personnalisée avec les services de Google, c'est parce que vous avez donné votre accord. De la même manière, Google Assistant est un service qui repose largement sur votre activité et ce que vous lui demandez. Cela étant dit, avec Google Voice & Audio Activity, celui-ci ne se limitait pas uniquement à écouter/enregistrer les conversations privées, des humains avaient accès à ces enregistrements en cas de besoin, pour faire progresser le service, notamment. Google a reconnu les faits, arguant qu'il s'agissait là uniquement de mesures destinées à un contrôle qualité, pour perfectionner l'ensemble de l'expérience utilisateur. Et Google n'était pas le seul à procéder ainsi avec son assistant vocal. Les Amazon Alexa et Apple Siri faisaient de même, ce qui est tout aussi inquiétant et effrayant. Chacun a depuis pris des mesures en ce sens. Google, de son côté, a décidé de relancer son Voice and Audio Activity Program, non sans de nombreuses améliorations. L'une d'entre elles étant l'arrêt total des écoutes des conversations des

utilisateurs. Et le géant américain archivera moins de données lorsque l'assistant s'active. Certes, ce programme d'activité vocale et audio n'a toujours été qu'un service optionnel, mais avec ces changements, qui arriveront dans le courant de l'automne, Google rappellera aux utilisateurs son existence : «Nous mettons à jour nos paramètres pour rappeler explicitement que lorsque vous activez le VAA, des humains peuvent écouter des échantillons audio pour aider à améliorer nos technologies», déclarait Nino Tasca, manager produit, à Independent. «Si vous êtes déjà utilisateur de l'Assistant, vous aurez la possibilité d'accéder aux paramètres concernant le VAA et de confirmer votre préférence avant que le processus d'analyse par un employé humain ne reprenne. Nous n'inclurons pas vos échantillons audio dans ces processus à moins que vous n'ayez reconfirmé que le paramètre est bien actif.» Voilà qui devrait rassurer les utilisateurs, dans une certaine mesure, quant au respect de leur vie privée.



Facebook, Google et Twitter se dotent d'un nouvel instrument de lutte contre l'extrémisme



Facebook, Twitter, Google et plusieurs autres géants technologiques ont annoncé, ce lundi, dans un communiqué renforcer leur lutte contre les contenus extrémistes en se dotant d'une structure indépendante. Les responsables de cette nouvelle organisation devaient s'entretenir, avant-hier, à New York, avec plusieurs dirigeants mondiaux, dont la Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern et le président français Emmanuel Macron, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Cette initiative

prend la suite d'un consortium créé en 2017 par Facebook, Microsoft, Twitter et Google (via YouTube). Le géant de Seattle Amazon ainsi que les plate-formes LinkedIn (appartenant à Microsoft) et WhatsApp (Facebook) ont rejoint la nouvelle organisation. Celle-ci aura pour vocation de «déjouer les tentatives de plus en plus sophistiquées des terroristes et des extrémistes violents pour se servir des plate-formes digitales», selon les termes du communiqué. Facebook a précisé que la structure bénéficierait d'un personnel indépendant et

qu'un directeur exécutif, dont le nom n'a pas été dévoilé, serait nommé. Des acteurs non gouvernementaux dirigeront quant à eux un comité consultatif. Les gouvernements des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et du Japon auront également un rôle de consultation, tout comme des experts de l'ONU et de l'Union européenne. Depuis plusieurs mois, Facebook multiplie les initiatives pour combattre les contenus «haineux et extrémistes» sur Internet. Mardi dernier, le groupe

dirigé par Mark Zuckerberg a annoncé avoir fait appel à la police de part et d'autre de l'Atlantique pour éduquer ses outils d'intelligence artificielle afin d'arrêter les retransmissions vidéos d'attaques extrémistes en direct sur sa plate-forme. Le premier réseau social au monde avait été vivement critiqué pour avoir mis 17 mn avant d'arrêter la vidéo retransmise en direct d'un suprémaciste blanc, qui s'est filmé pendant qu'il attaquait une mosquée le 15 mars à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, tuant 51 fidèles musulmans.

Le nouveau Mac Pro d'Apple sera fabriqué au Texas

Un label «Made in USA» viendra s'ajouter au «Designed by Apple in California» sur les ordinateurs dédiés aux professionnels des arts créatifs. Le 3 juin dernier, Apple présentait la nouvelle version de son Mac Pro, un ordinateur modulaire pensé pour des usages professionnels : édition et montage de vidéo, travail du son, retouche photo, et plus encore. La fiche technique sans concessions avait fait forte impression quoique la présentation d'un support d'écran à 1.000 \$ (910 €) faisait jaser, représentant un cinquième du prix de l'écran 6K Apple Pro Display XDR, facturé 5.000 \$ (4.550 €). La modularité offerte par le Mac Pro permettait d'imaginer une configuration maximale dont le prix dépassait alors 50.000 \$. Objet de tous les fantasmes, l'ordinateur peut être doté de deux cartes graphiques AMD Radeon Pro Vega II, jusqu'à 128 GB de mémoire vive DDR4 ECC, jusqu'à deux SSD de 12

TB et un processeur Intel Xeon W 2,5GHz 28 cœurs. Mais ce dont se vante, aujourd'hui, Apple dans un communiqué de presse, c'est le pays d'origine des composants et leur lieu de montage. Lancé en production sous peu à Austin au Texas, les Mac Pro y sont produits depuis 2013. Apple perpétue ainsi de bonnes habitudes, qui lui permettent de vanter un savoir-faire américain. La liste des composants ne permet, cependant, pas à l'entreprise californienne de coller une étiquette «100% made in USA», pour la simple et bonne raison que certains composants proviennent de Chine. Apple a obtenu 10 exceptions sur les 15 demandées, selon Engadget pour profiter de produits manufacturés en RPC. S'il est possible pour Apple de produire des ordinateurs aux Etats-Unis, cela tient au faible volume des ventes d'un ordinateur à 6.000 \$, en contraste avec les centaines de milliers de commandes annuelles pour son ordinateur d'entrée de

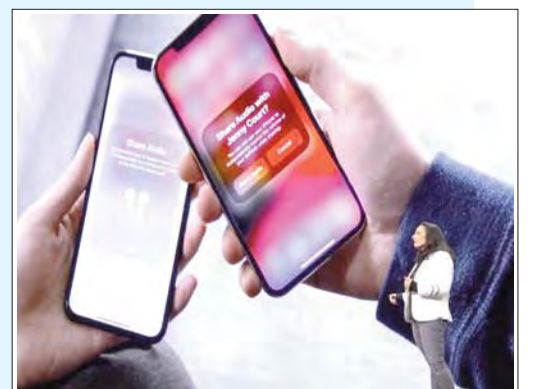


gamme, le MacBook Air. Ce dernier, aujourd'hui, facturé 1.249 €, était auparavant commercialisé au tarif de 999 €. L'autre explication fournie par Engadget est l'automatisation presque complète de l'usine d'Austin, qui permet d'employer moins de salariés. L'ordinateur est fabriqué grâce à l'aide complémentaire d'une dizaine de différents fournisseurs répartis entre l'Arizona, le Maine, le Nouveau-Mexique,

l'Oregon, la Pennsylvanie, le Texas et le Vermont. Les différents composants émanent eux de 36 états différents. Apple profite de son communiqué pour vanter sa part jouée dans l'économie du pays, avec 60 milliards \$ investis l'an passé auprès de fournisseurs américains, 90 000 employés de l'entreprise et une aide indirecte à plus de deux millions d'employés dans les 50 états grâce à des investissements dans le «secteur de l'innovation».

• iOS 13.1 apporte le partage de l'audio aux casques et écouteurs Beats

Il y a de cela quelques années, pour partager sa musique avec quelqu'un il suffisait d'un séparateur sur la prise Jack, on branchait deux paires d'écouteurs filaires, et le tour était joué. Aujourd'hui, avec les casques et écouteurs Bluetooth, la chose est plus difficile. Il y a quelques mois, nous apprenions que, avec la mise à jour iOS 13, Apple introduirait enfin le partage de l'audio. Au cas où cela n'était pas évident, le partage de l'audio signifie que les utilisateurs peuvent écouter la même musique sur le même appareil dans des casques/écouteurs séparés, une fonctionnalité quasiment impossible avec les accessoires Bluetooth, que l'on ne pouvait réaliser qu'avec un séparateur Jack et des écouteurs filaires. À l'origine, seuls les AirPods devaient bénéficier de cette fonctionnalité, mais aujourd'hui, bonne nouvelle, si vous avez autre chose que des AirPods. La mise à jour iOS 13.1 pourrait vous intéresser si vous attendiez de pouvoir partager votre musique avec qui que ce soit. En effet, grâce à cette nouvelle version du système d'exploitation mobile de la firme de Cupertino, le partage de l'audio devient possible pour les casques et écouteurs Beats. Si vous ne le saviez pas, Apple est propriétaire des casques Beats, il est donc tout à fait logique que la prise en charge de cette fonctionnalité exclusive aux AirPods arrive à la gamme Beats. Ces dernières années, la marque à la pomme a mis à jour ses produits Beats en leur introduisant, notamment nombre de technologies Apple, comme la puce W1 qui permet, notamment un appairage plus rapide sur les appareils iOS. Nul ne sait aujourd'hui si la firme de Cupertino a l'intention d'élargir encore ce partage audio aux casques et écouteurs qui ne sont ni des AirPods ni des Beats. Cela semble assez peu probable, cela dit. Si vous avez des écouteurs d'une autre marque et que vous voulez absolument pouvoir partager votre musique avec votre meilleur(e) ami(e) ou votre chéri(e) par exemple, il vous faudra investir... ou patienter et espérer qu'Apple élargisse encore la compatibilité.



A quoi servent les bactéries sur notre peau ?

Tout comme la flore intestinale est indispensable pour être en bonne santé, la flore cutanée, qui fait barrière aux infections, participe au maintien d'une peau saine.

S'ils semblent vivre à nos dépens, tout en dégradant nos sécrétions et en participant au processus de desquamation, les bactéries, champignons et acariens qui colonisent notre peau ne causent normalement aucune maladie. Bien au contraire, ils nous protègent de mille et une façons. Par leur simple présence à la surface de la peau, ces micro-organismes font barrière à l'installation et à la multiplication de germes pathogènes. Mais ce n'est pas tout. Les microbes que nous hébergeons peuvent aussi lutter physiquement contre des germes indésirables. Leur nombre sur la peau se chiffre entre la centaine et le million par centimètre carré de peau.

Et comme leur quantité, leur diversité varie beaucoup suivant l'âge, le sexe, mais aussi, selon les régions du corps, la présence ou non de poils, de glandes sécrétrices de sueur ou de sébum: si bien des bactéries optent pour les zones humides (aisselles, plis de l'aîne, narines, paupières), les acariens sont plutôt adeptes des follicules pileux du nez, des cils et des sourcils. Enfin, on distingue des micro-organismes présents de façon temporaire à la surface de la peau, ce qu'on appelle flore transitoire, et d'autres installés à vie et à demeure dans la couche cornée et les parties superficielles de l'épiderme, la flore résidente. Parmi les premiers, on trouve des bactéries de la famille des

staphylocoques, des streptocoques, des bacilles ou encore des levures comme celles du genre Candida. En temps normal, leur séjour sur la peau est très court : ils sont éliminés par la desquamation naturelle de la peau. Mais dans certaines conditions (des plaies, des défenses immunitaires affaiblies), ces germes peuvent aussi s'installer durablement et nous rendre malades. Reste que notre flore résidente a précisément pour rôle de contrer ce processus.

Un rôle protecteur

En s'installant dans les régions du corps les plus convoitées, cette flore consomme les nutriments indispensables à la croissance des

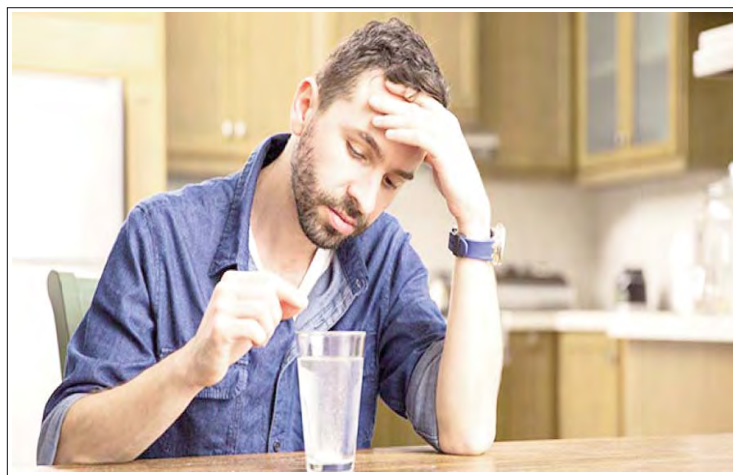


germes pathogènes. Qui plus est, elle peut générer des conditions peu propices à leur installation, que ce soit en faisant baisser le pH (potentiel hydrogène, une

mesure de l'acidité d'un milieu) ou encore en se fixant aux récepteurs cellulaires auxquels peuvent s'amarrer des germes virulents.

Reflux, et brûlures d'estomac, quelle est la conduite à tenir ?

Si les reflux acides sont peu fréquents, la prise d'un antiacide, en vente libre en pharmacie, peut être une bonne solution. Ces produits qui neutralisent l'acidité gastrique soulagent rapidement. Il faut toutefois les prendre à distance des autres médicaments, dont ils peuvent ralentir l'absorption. Et bien respecter les doses, sinon on risque des petits soucis intestinaux. Leur effet ne dure que quelques heures. Si le problème revient, on peut passer aux antisécrétoires. Cette classe thérapeutique bloque la capacité de l'organisme à utiliser l'histamine, une substance qui stimule les cellules productrices d'acide. C'est pourquoi on les appelle «anti-H2». Les plus



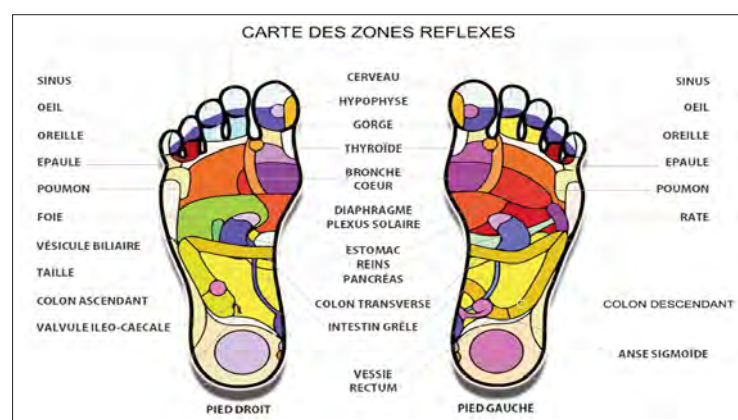
faiblement dosés sont disponibles sans ordonnance. Les autres nécessitent une

prescription. Lorsque les reflux se produisent plus d'une fois par mois ou que l'on commence à

être gêné la nuit par des régurgitations qui font tousser et empêchent de se rendormir, il faut consulter. Car des traitements plus efficaces existent. On peut, en effet, agir sur un autre mécanisme de la sécrétion acide, la pompe à protons, découvert par un Américain en 1982. Les IPP demandent 4 à 5 jours pour être efficaces et sont généralement prescrits pendant un mois dans un premier temps. Il est ensuite possible de les prendre à la demande, par exemple avant un week-end qui s'annonce un peu riche sur le plan alimentaire. Ce que certains patients savent très bien faire... Autrefois, les médecins demandaient des examens confirmant le reflux

avant de prescrire. Ce n'est plus le cas, car le petit dernier de ces médicaments agit sur la principale complication : l'œsophagite. Ainsi, on gagne une étape sans prendre de risques. Le reflux gastro-œsophagien (RGO) est une maladie chronique au cours de laquelle la remontée dans l'œsophage du contenu acide de l'estomac provoque une irritation. D'où les brûlures et les régurgitations. La muqueuse de l'œsophage étant plus fragile que celle de l'estomac, équipée pour supporter l'acide nécessaire à la digestion, des complications peuvent survenir : inflammation (œsophagite), saignements, altérations de la muqueuse pouvant évoluer vers un cancer.

La médecine chinoise et la réflexologie plantaire



Selon la médecine traditionnelle chinoise, les pieds ont un contact direct avec tous les organes internes de l'organisme. En effet, la plante des pieds serait liée au système nerveux et pourrait donc modifier le fonctionnement de tous les organes.

Un peu d'histoire

Le massage est un geste qui est pratiqué depuis l'antiquité, une pratique aux nombreuses vertus, avec notamment un effet anti-inflammatoire. Pour le prouver, des chercheurs de l'université de McMaster à Hamilton ont étudié le cas de 11 sportifs qui ont pédalé un vélo stationnaire pendant 70 mn.

Ensuite, chacun de ces sportifs s'est fait masser une seule jambe. Les chercheurs ont constaté que le massage avait provoqué des effets similaires à un traitement antalgique médicamenteux. En effet, la pression sur la peau lors du massage stimule de minuscules capteurs situés dans la membrane des cellules. Ces dernières stimulent à leur tour la production de protéines qui vont aider à neutraliser le processus inflammatoire.

Voici certains bienfaits du massage

- Tonifier le corps
- Adoucir la peau

- Réduire les tensions
- Assouplir les muscles
- Soulager les douleurs lombaires
- Soulager les douleurs au niveau de la tête, des pieds et du dos

La réflexologie plantaire et ses bienfaits

Le massage des pieds est également très bénéfique pour le corps. Cette pratique, originaire de la médecine traditionnelle chinoise, aide à libérer toute tension et prévenir plusieurs troubles. En effet, cette thérapie nous vient de la réflexologie plantaire, une pratique non conventionnelle qui aide à stimuler les mécanismes d'autogénération de l'organisme en effectuant des pressions avec les doigts sur des points précis de la plante des pieds. Selon cette méthode, chaque partie du pied est reliée, à travers 7200 terminaisons nerveuses, à différents organes du corps. La réflexologie pourrait donc aider à soulager les douleurs articulaires, les maux de dos, les maux de tête, le stress, les problèmes de digestion, etc. Vous pouvez faire ce massage chez vous, chaque soir, avant de vous coucher. 10 à 15 mn suffisent à remarquer une différence.

• L'heure à laquelle on prend ses médicaments influence leur efficacité ou leur toxicité

Tous les médicaments sont accompagnés d'instructions sur la posologie et la fréquence des prises ainsi que s'ils doivent être consommés avec de la nourriture ou à jeun. En revanche, ils indiquent rarement quelle heure de la journée est la meilleure pour l'absorber. Cependant, il a été démontré que le moment de la journée auquel on prend son médicament peut avoir une influence certaine sur son efficacité, et aussi éventuellement sur sa toxicité. Ainsi des chercheurs, dirigés par le Dr Robert Dallmann, professeur adjoint en horloge moléculaire à la Warwick University Medical School, ont étudié la chronothérapie -soit comment l'horloge biologique affecte l'efficacité des médicaments. Le Dr Dallmann a indiqué, en particulier, que le paracétamol pourrait être davantage toxique s'il est pris le matin plutôt que le soir. Les scientifiques ont également déclaré qu'il était préférable de prendre des fluidifiants ou des anticoagulants, tels que le warfarine et l'aspirine, juste avant l'heure du coucher pour prévenir les risques de crise cardiaque ou d'AVC. «Nous produisons la plupart de nos grosses cellules sanguines, appelées plaquettes, pendant la nuit. Cela rend notre sang épais et collant. Ainsi, le matin, il est plus collant, ce qui le rend beaucoup plus susceptible de se coaguler. En outre, la tension artérielle atteint un pic juste avant votre lever, de même que la fréquence cardiaque, ce qui prépare votre corps à l'éveil. Vous avez donc un sang plus épais qui passe à travers les artères avec une plus grande force», expliqué le Dr Dallman. En outre, le Dr Dallman a également suggéré que 18h était le meilleur moment pour prendre des médicaments contre les brûlures d'estomac, car les niveaux d'acide gastrique étaient naturellement plus élevés entre 19h et minuit, et il a recommandé de prendre les comprimés pour la tension artérielle la nuit, car ils empêchent les niveaux de monter naturellement le matin.



17^{es} rencontres cinématographiques de Béjaïa Meriem Achour Bouakkaz dévoile «Nar», son nouveau film documentaire

«Nar» (feu), le nouveau film documentaire de Mériem Achour Bouakkaz, a agréablement chauffé, lundi soir, le public de la cinémathèque de Béjaïa, absolument transporté par l'aboutissement et la qualité de l'œuvre.

Pour montrer son contentement, celui-ci lui a accordé un long standing ovation, exactement comme dans une sortie de théâtre. «Merci, merci, merci. Sincèrement je ne m'attendais pas à cet accueil», réagissait-elle ostensiblement émue, avant de se prêter à l'exercice des questions réponses et du débat, et qui a donné l'occasion de mieux mesurer les causes de ce succès. Les spectateurs, ont été captivés par la force et la qualité des témoignages recueillis ainsi que la puissance de leurs propos, expliquant sans fioriture l'horreur de ces actes (immolations), les raisons qui en sont à l'origine, et les douleurs familiales engendrées après coup. Sans faire les doctes, ni recourir au jeu de la narration, Bouakkaz, effacé dans le film, a donné libre cours à ses protagonistes, des survivants et des proches endeuillés pour dire simplement, leur mal, leur désespoir. Des témoignages poignants, qui donnent froid dans le dos. Le film s'ouvre sur un cas notoire, celui d'un jeune à Jijel, qui, en 2004, a recouru à ce procédé, et dont la mort dans un lieu public a non seulement marqué les imaginations, mais a donné lieu à des émeutes. Ultérieurement le phénomène, s'est aggravé, notamment avec l'avènement des printemps arabe en 2010. Le documentaire ne

donne pas de statistiques, mais certains rescapés, retrouvés dans la région de Constantine, et qui tous ont souligné leurs difficultés alors à supporter les conditions de vie extrêmes qui les caractérisaient. Un chef de famille, père d'une handicapée de surcroît, à ce titre, en a fait l'horrible expérience, en s'aspergeant d'essence, lui et son enfant, avant de faire craquer son briquet dans le hall d'une agence bancaire. Il a été sauvé in extremis par les clients qui s'y trouvaient. «Pas de boulot, pas de logement, avec sur les bras une fille que je ne pouvais prendre en charge. Je souffrais terriblement», se souvient-il expliquant que l'obtention ultérieurement d'un logement lui a rendu l'espoir. «Je vis désormais une 2^e naissance», en esquissant son meilleur sourire lui s'en est tiré, autant que plusieurs autres. Mais beaucoup de jeunes aux prises à des facteurs déclenchant analogues continuent de broyer du noir. Pas de perspectives, proies au chômage et à la pauvreté, ne desserrant les carcans qui les engoncent qu'en allant dans les cafés ou les stades et qui ne rêvent qui de la hargha, un autre forme de suicide en somme. Un film bavard, déroulé comme un cri de colère, sur les souffrances indicibles des jeunes et surtout le silence entretenu autour de ce phénomène qui a



force de se banaliser, a-t-elle déploré, prend l'allure de prosaïque faits divers alors que «le choix de la mort et le procédé utilisé sont des formes de violences

extrêmes», a-t-elle déploré. Le film a été projeté dans le cadre des 17^{es} rencontres cinématographiques de Béjaïa.

Benadel M.

Oran

Création de plus de 1000 postes dans le secteur de l'Artisanat

Le secteur de l'Artisanat et des Métiers à Oran a contribué à la création de 1128 postes d'emploi nouveaux dans les 8 derniers mois de l'année en cours, a-t-on appris auprès de la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers (CAM). Les services offrent le plus d'emplois, notamment en Bâtiment, Travaux publics et Hydraulique (BTPH) suivis de la production et de l'artisanat artistique. Il a été recensé 460 nouveaux inscrits cette période, répartis sur différentes activités artisanales de (services, produc-

tion et artistique). Les statistiques de la CAM d'Oran ont révélé que le nombre d'inscrits est estimé actuellement à 14 176 artisans répartis en activités artisanales générant 22 852 emplois. Pour garantir la pérennité des métiers et leur promotion, la CAM a qualifié 1056 artisans dans les services, production de matières et artisanat artistique dans les 8 derniers mois, en plus de sessions de formation au profit des artisans et des expositions de promotion et de commercialisation de leurs produits.

Tizi-Ouzou

Ouverture prochaine d'une annexe de l'Institut de formation musicale d'Alger

Une annexe de l'Institut de formation musicale d'Alger sera prochainement ouverte dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué, ce lundi, dans un communiqué, la Direction de la culture. Cette annexe qui sera ouverte au niveau du théâtre de verdure sis à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, aura pour mission de former des professionnels de la musique, a-t-on ajouté de même source en précisant qu'un concours d'accès sera organisé à Alger au profit des candidats désirant suivre une formation durant l'année

scolaire 2019-2020. «L'ouverture de cette annexe est une solution palliative, mais une bonne solution, au gel du projet d'un Institut musical au profit de la wilaya», a indiqué, la directrice de la culture Nabila Goumeziane. Cet établissement va permettre aux jeunes d'accéder à une formation diplômante alors que jusque-là les mélomanes n'ont droit qu'à des ateliers pédagogiques d'initiation, a-t-elle ajouté. Les formations qui sont destinées à des jeunes âgés d'au moins 20 ans, sont d'une durée de 6 ans

pour ceux ayant un niveau de 4^e année moyenne et de 4 ans pour ceux ayant un niveau de 3^e année secondaire. A l'issue de la formation, les diplômés pourront enseigner l'éducation musicale, poursuivre une formation supérieure ou adhérer à un groupe musical professionnel, a-t-on souligné dans le même communiqué. La direction de la Culture a invité les intéressés par une telle formation à se rapprocher de cette dernière pour plus de renseignements.

● Coup d'envoi de la 1^{re} édition des Journées nationales de la marionnette

Le coup d'envoi de la 1^{re} édition des Journées nationales de la marionnette qui s'étalera jusqu'au 26 septembre a été donné, ce lundi, à partir de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri à Tizi-Ouzou.

La manifestation, première du genre au niveau de la wilaya et qui vient en appoint du Festival de la marionnette tenu chaque année

dans la wilaya de Aïn Témouchent, vise à «mettre en relief cet art parfois méconnu» a souligné, à l'occasion, Goumeziane Nabila, directrice de la culture. Organisées en collaboration avec la Direction de l'éducation à travers certains établissements des cycles primaires et secondaires, les Journées nationales de la marionnette visent également à

transmettre aux enfants et aux jeunes un message et un savoir d'une manière ludique», a ajouté Goumeziane. Une gigantesque parade de marionnettes a été organisée à l'occasion de cette 1^{re} journée par la troupe du théâtre régional de Béjaïa marquée aussi par la tenue d'un atelier de réalisation et de manipulation de la marionnette.

Plusieurs autres activités, dont des parades et démonstrations de marionnettes géantes, des expositions sur l'évolution de la marionnette et une conférence, sont inscrites au programme de cette manifestation à laquelle participent des troupes de 6 wilayas du pays dont Béjaïa, Oum El Bouaghi, Naâma, Sétif, Chlef et Tizi-Ouzou.



Sahara occidental

Guterres informe l'AG de l'ONU de l'état d'avancement de la question sahraouie

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a soumis à l'Assemblée générale un rapport sur les droits des peuples à l'autodétermination dans lequel il a informé l'organe délibérateur de l'organisation onusienne de l'état d'avancement du dossier du Sahara occidental.

Le rapport, qui figure à l'ordre du jour de la 74^e session de l'Assemblée générale de l'ONU qui a entamé ses travaux la semaine dernière à New York, a été soumis en application de la résolution 73/160 de l'AG, par laquelle celle-ci a prié le secrétaire général de lui faire rapport sur la question de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination. Ce rapport intervient au moment où l'organisation onusienne est en quête d'un nouvel émissaire pour le Sahara occidental pour poursuivre les négociations politiques sur ce territoire non autonome après la démission de l'ancien envoyé personnel Horst Kohler. Dans son résumé sur les principaux faits nouveaux survenus en matière de décolonisation du Sahara occidental, le SG de l'ONU souligne que, conformément à la résolution 2414 de 2018, il a présenté un rapport en octobre 2018 sur la situation concernant le Sahara occidental portant sur l'évolution de celle-ci depuis son précédent rapport de mars de la même année. Ce rapport, poursuit le SG de l'ONU, a fourni une description de la situation sur le terrain et l'état d'avancement des négociations politiques sur le Sahara occidental et des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 2414 de 2018 du Conseil de sécurité ainsi que les difficultés auxquelles se heurtent les opérations de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) et les mesures prises pour s'attaquer à ces problèmes. Ledit document a noté que «le Haut Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme (HCDH) avait reçu, au cours de la période considérée, des informations, selon lesquelles des manifestants avaient été dispersés par la force au cours de manifestations relatives au droit à l'autodétermination, à l'exploitation des richesses et des ressources naturelles et aux droits des détenus», rappelle Guterres. Le SG de l'ONU souligne que ce rapport a mis en exergue l'importance de la Minurso qui «demeure un élément central des efforts déployés par l'ONU pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable du conflit et assurant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Le Conseil de sécurité, qui a examiné ce rapport, a réaffirmé dans sa résolution 2440 de 2018

sa volonté «d'aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», rappelle-t-il encore. Guterres ajouté que, dans son dernier rapport d'avril 2019 sur la question sahraouie, il a fait observer que «pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, il faudrait une volonté politique forte non seulement de la part des parties et des Etats voisins, mais aussi de la communauté internationale». Ayant examiné le rapport d'avril 2019, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2468 (2019) réaffirmant la volonté de l'organe suprême de l'ONU d'aider les partis à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui. Guterres relève que l'Assemblée générale de l'ONU a appuyé dans sa résolution 73/07 sur la question du Sahara occidental «le processus de négociation initié par le Conseil de sécurité en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et a loué les efforts déployés à cet égard par le secrétaire général et son envoyé personnel pour le Sahara occidental. La résolution 73/07, adoptée en décembre 2018, a souligné la nécessité pour les parties au conflit d'entrer de bonne foi et sans conditions préalables dans une phase de négociation plus intensive.

Londres soutien le règlement de la question du Sahara par l'ONU

Le secrétaire d'Etat britannique chargé du Développement international, du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, Andrew Murrison a réitéré, ce mardi, à Rabat, le plein soutien du Royaume-Uni au processus de l'ONU pour le règlement de la question du Sahara, et aux efforts «sérieux et crédibles» déployés par l'ONU. «Il est important de réaffirmer la position déjà exprimée par le Royaume-Uni, à savoir que nous soutenons pleinement le processus onusien et les efforts sérieux et crédibles déployés par le Maroc dans ce sens», a déclaré le responsable britannique à l'issue de ses entretiens avec le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita.



Andrew Murrison se trouve au Maroc à la tête d'une importante délégation qui a pris part à la 2^e session du Dialogue stratégique Maroc-Grande-Bretagne tenue, hier, à Rabat. La position du Royaume-Uni ne diffère guère de celle d'autres membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU, entre autres, les Etats-Unis et la France qui soutiennent le processus de règlement de l'ONU et en même temps, jugent «sérieux et crédibles» les efforts consentis par le Maroc dans le cadre de ce processus. Les dirigeants américains sont encore allés plus en affirmant en coulisses, que «l'indépendance» du Sahara que revendiquent le Polisario et ses parrains algériens, «n'est pas une option pour le règlement du différend» autour du Sahara. Le mois d'août dernier, le quotidien américain *The Wall Street Journal*, rapportait que des responsables américains qui suivent de près le dossier du Sahara, ont déclaré que les Etats-Unis «ont clairement fait savoir que Washington ne soutiendrait pas un plan visant à créer un nouvel Etat en Afrique du Nord. Le même son de cloche a retenti au Comité des 24 des Nations unies (C24) lors de sa session tenue du 17 au 28 juin à New York, et au cours de laquelle une vingtaine de pays représentant plusieurs régions du monde avaient exprimé leur plein appui à l'initiative de paix comme base de règlement définitif au différend régional autour du Sahara occidental.

L'Association catalane LIBERPRESS 2019 décerne son prix annuel au peuple sahraoui

L'Association catalane LIBERPRESS 2019 a décerné son prix annuel à la juste lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, parmi les neuf lauréats cette année dans les domaines des Droits de l'Homme, de l'environnement, des médias, musique, art et de la société. La représentante du Front en Espagne, Kheira Bulahi, a confirmé que ce prix était une récompense pour la juste lutte du peuple sahraoui. Le Prix international de l'Association Liberpress est l'une des récompenses les plus prestigieuses dans les domaines des Droits de l'Homme, de la culture, de la protection des médias et de l'environnement.

La zone adjacente au mur marocain est parmi les zones les plus minées au monde

Dans le cadre des efforts déployés par l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) en matière d'aide aux victimes, une brigade s'est chargée du transport de la victime vers l'hôpital de Tifariti. Un citoyen mauritanien a été blessé, lundi, suite à l'explosion d'une bombe à fragmentation marocaine dans une zone proche du mur marocain, à environ 90 km de la région sahraouie de Tifariti. Le citoyen mauritanien, Ali Yaslem, né en 1989, ayant été

blessé dans l'explosion d'une bombe à fragmentation marocaine. L'Etat marocain refuse de coopérer avec les Instances et organisations internationales qui désirent collaborer dans cette zone et refuse, à ce jour, de ratifier les traités d'Ottawa et d'Oslo relatifs à l'interdiction des mines anti-personnel et des bombes à fragmentation. Les Sahraouis interpellent, à chaque fois, l'Organisation des Nations unies (ONU) pour accélérer le processus de déminage de millions de mines plantées par l'occupant marocain tout le long du mur de la honte, et qui continuent de causer la mort d'innocents parmi les enfants du peuple sahraoui. Des rapports sahraouis ont fait état de la poursuite des forces marocaines à remplacer les mines transportées par les crues, notamment en hiver. Durant les années 80 du siècle passé, le royaume du Maroc a édifié un mur séparateur divisant les terres du Sahara occidental sur une longueur de 2700 km, et de 3 m de hauteur, infesté de millions de mines anti-personnel. Un mur qui a coupé les ponts entre les familles sahraouies vivant aux abords de ses deux cotés. L'Association sahraouie des victimes des mines avait fait état de «300 victimes (entre morts et blessés) du fait de l'explosion des mines anti-personnel et des armes à sous-munitions transportées par les crues vers des régions supposées être sûres».

Ahsene Saaid /Ag.

Etats-Unis

Trump dit n'avoir aucune rencontre prévue avec son homologue iranien Hassan Rouhani

Le président américain, Donald Trump, a déclaré, ce lundi, à New York, qu'il n'a aucun projet de rencontrer le président de l'Iran Hassan Rouhani en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. Quant à la possibilité de rencontrer son homologue iranien cette semaine à New York, Trump a confirmé qu'aucune réunion de ce genre n'a été planifiée, sans pour autant l'exclure.

«**N**ous verrons. Par contre, à l'heure où je vous parle, il n'y a rien de prévu dans ce sens», a-t-il déclaré à la presse avant de rencontrer le président égyptien, Abdel Fattah Al Sissi. Le même jour, le Président Trump a révélé qu'il devrait aborder la ques-

tion de l'Iran dans son discours prononcé, hier matin, devant l'Assemblée générale. La semaine dernière, le ministère iranien des Affaires étrangères avait exclu la probabilité de toute rencontre entre Rouhani et Trump, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York.

Les Etats-Unis ont accusé l'Iran d'avoir orchestré les attaques ayant visé des installations pétrolières saoudiennes au début du mois et revendiquées par les yéménites houthis. L'Iran a, pour sa part, démenti les accusations américaines.

Turquie

Les présidents turc et américain discutent par téléphone de la Syrie et des questions bilatérales

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a discuté des derniers événements régionaux et du dossier syrien avec son homologue américain Donald Trump, a rapporté, ce lundi, le *Turkish Daily News*. Durant leur conversation téléphonique, Erdogan et Trump se sont penchés sur la crise syrienne et diverses questions bilatérales et régionales, a déclaré la présidence turque dans un communiqué. Le président turc est arrivé, samedi, à New York, aux Etats-Unis, pour assister à l'Assemblée générale des Nations unies. Avant de quitter la Turquie, Erdogan a déclaré à la presse qu'il discuterait avec Trump du soutien continu que les Etats-Unis apportent aux combattants kurdes de Syrie, que la Turquie considère comme des terroristes. Début août, la Turquie et les Etats-Unis sont convenus de créer une zone de sécurité dans le nord-est de la Syrie, afin de répondre aux préoccupations de la Turquie en matière de sécurité et de créer un «couloir de la paix» pour faciliter le retour des réfugiés syriens dans leur pays. Cette zone tampon n'a cependant pas encore été mise en place, un retard qu'Ankara impute à Washington. A New York, Erdogan a également rencontré le sénateur américain Lindsey Graham, l'un des plus proches alliés du Président Trump au Congrès - une rencontre qui visait, notamment à essayer de réparer l'alliance turco-américaine, récemment fragilisée par les différends entre les deux pays au sujet de la Syrie ainsi que par l'acquisition de systèmes de missiles russes par la Turquie, ont indiqué des responsables turcs.

France

Neuf enfants et deux femmes terroristes de retour en France

Deux femmes terroristes françaises et neuf enfants les accompagnant ont atterri, hier matin, à l'aéroport de Roissy, près de Paris, de retour de Turquie où ils avaient été arrêtés, selon des médias. L'une des deux mères de famille soupçonnées d'appartenir au groupe terroriste «Etat islamique»(Daech) pourrait être Jennifer Clain, la nièce des frères Fabien et Jean-Michel Clain, qui ont revendiqué au nom de l'EI les attentats du 13 novembre 2015 en France, ont indiqué ces sources, confirmant une information de la radio France Inter. Pour «la filiation, il reste à effectuer des vérifications, mais c'est l'orientation», a déclaré une source proche du dossier. Les neuf enfants, de 3 à 13 ans, ont été confiés par la justice à l'Aide sociale à l'enfance, selon une source proche. Jennifer Clain avait été arrêtée par les autorités turques avec deux autres femmes en juillet dans la province de Kilis, frontalière avec la Syrie. Elle est mariée à Kévin Gonot, un Français condamné à mort en Irak le 26 mai pour appartenance à l'EI. Fabien et Jean-Michel Clain, vétérans du terrorisme français qui furent au cœur de l'appareil de propagande de l'EI, sont donnés pour morts depuis février, victimes selon plusieurs sources concordantes d'une frappe de la coalition. Depuis leur départ de France - le cadet avait rejoint la Syrie avant l'ainé, qui s'y rendra début 2015 - les deux hommes demeuraient introuvables. Les autorités restaient convaincues qu'ils se trouvaient toujours dans le pays. Cette opération, distincte des rapatriements au cas par cas d'enfants en provenance du Kurdistan syrien, s'inscrit dans le cadre des expulsions régulières des terroristes par la Turquie. Dans les premières années du conflit syrien, qui a débuté en mars 2011, la Turquie a été le principal point de passage vers la Syrie des étrangers, notamment occidentaux, souhaitant rejoindre des groupes terroristes. Longtemps accusée par ses alliés de fermer les yeux sur ces passages, Ankara, à la suite d'attaques sur son sol, a fermé sa frontière avec la Syrie, multiplié les arrestations et expulsions de terroristes étrangers présumés et rejoint la coalition internationale anti-EI.

Iran

«Washington va chercher un soutien international à l'ONU», déclare Pompeo

Les Etats-Unis vont chercher à obtenir un soutien international lors de l'Assemblée générale de l'ONU face à l'Iran qu'ils accusent d'avoir attaqué deux installations pétrolières en Arabie saoudite, a déclaré, dimanche, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo. «Le président (Donald) Trump et moi-même voulons donner à la diplomatie toutes les chances de réussir», a-t-il déclaré sur la chaîne ABC. «Je suis à New York, je serai à l'ONU toute la semaine pour en parler», a ajouté le secrétaire d'Etat américain. «Nous espérons que les Nations unies adopteront une position de fermeté.» L'ONU «a été créée exactement pour ce genre de choses - quand un pays attaque un autre pays - et nous espérons que les Nations unies se mobiliseront sur ce que c'est», a poursuivi Mike Pompeo, qui a de nouveau affirmé que «c'était une attaque iranienne, menée avec des missiles de croisière». Le président américain a cependant déclaré, dimanche, qu'il n'avait «aucune intention» de rencontrer son homologue iranien Hassan Rohani à l'ONU. «Rien n'est jamais totalement exclu, mais je n'ai pas l'intention de rencontrer l'Iran», a-t-il dit. Prié de dire s'il y aurait un quelconque contact entre Mike Pompeo ou un autre représentant américain et la délégation iranienne en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, un haut responsable américain a assuré qu'il n'y avait «rien de prévu». Et à ce stade, aucune réunion spécifique sur l'Iran, notamment au Conseil de

sécurité, n'a été annoncée. Outre les entretiens prévus par Donald Trump, son secrétaire d'Etat évoquera, notamment la question, ce mardi, lors d'une réunion avec ses homologues du Golfe puis lors d'un discours, mercredi, devant l'organisation United Against Nuclear Iran. L'Iran nie toute responsabilité dans ces attaques aériennes ayant visé deux installations pétrolières majeures en Arabie saoudite le 14 septembre, qui ont été revendiquées par les rebelles Houthis soutenus par Téhéran, au Yémen. Les tensions n'ont cessé de croître entre Téhéran et Washington depuis le retrait américain unilatéral en mai 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015, suivi du rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran. Washington et Téhéran ont frôlé l'affrontement militaire direct en juin. Trump avait dit avoir annulé in extremis des frappes contre des cibles iraniennes après que la République islamique eut abattu un drone américain dans la zone du détroit d'Ormuz. Questionné sur l'envoi de renforts militaires dans la région annoncé, vendredi, par le Pentagone, Pompeo a souligné que l'objectif était de «forcer l'Iran à prendre la décision de devenir un pays normal». «Nous espérons qu'avec cette dissuasion supplémentaire, le travail que nous avons accompli dans le détroit d'Ormuz, pour garder le détroit ouvert, et maintenant les systèmes de défense aérienne et les capacités que nous allons mettre dans la région, nous allons y arriver».

● Deux roquettes s'abattent près de l'ambassade américaine à Baghdad

Deux roquettes se sont abattues dans la nuit de lundi à mardi près de l'ambassade américaine à Baghdad, ont indiqué des sources de sécurité. «Deux roquettes Katioucha se sont abattues, l'une aux abords de l'ambassade et l'autre à 3 m à l'intérieur de l'enceinte de l'ambassade», a déclaré une source de sécurité à l'intérieur de la Zone verte, qui se réduit, désormais, à la chancellerie américaine et ses environs. Un troisième projectile s'est échoué dans le fleuve Tigre, qui borde la Zone verte, a-t-il précisé.

De son côté, un officier de police irakien cité par l'AFP a confirmé que «deux roquettes Katioucha se sont abattues dans la Zone verte, non loin de l'ambassade américaine». Il a ajouté que l'origine des tirs avait été déterminée comme étant située dans le sud de Baghdad. Le commandement militaire irakien, lui, a fait état de «deux tirs» aux abords de la Zone verte, dont l'un dans le Tigre, sans toutefois évoquer l'ambassade américaine. Alors que Baghdad plaide depuis des mois pour que la crise américano-iranienne ne déborde pas

sur son territoire, les sirènes de l'ambassade américaine, dernier vestige de la Zone verte de Baghdad désormais ouverte à tous, ont retenti à deux reprises dans la nuit, ont indiqué des sources étrangères à l'intérieur de ce périmètre. Les tirs de la nuit de lundi à mardi n'ont jusqu'ici pas été revendiqués.

La dernière attaque de ce genre remonte au 19 mai, quand une roquette avait été tirée sur la Zone verte, quelques jours à peine après le rappel par l'administration américaine de ses diplomates non essentiels en Irak.

Attaques contre des sites pétroliers saoudiens

Rohani dénonce les accusations impliquant l'Iran

Le président iranien, Hassan Rohani, a critiqué la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni pour avoir accusé l'Iran d'être responsable des récentes attaques contre les installations de la compagnie nationale saoudienne Aramco, a rapporté, mardi, la chaîne d'information iranienne Press TV. Deux sites pétroliers du géant pétrolier saoudien Aramco ont été attaqués le 14 septembre à l'aide de drones, affectant environ la moitié de la production pétrolière saoudienne. Les dirigeants des trois pays européens ont, en effet, annoncé, ce mardi, qu'il est clair pour nous que l'Iran porte la responsabilité de l'attaque (du 14 septembre). Il n'y a pas d'autre explication possible». La déclaration de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni concernant les attaques ayant visé Aramco est «sans fondement», a déclaré Rohani au cours d'une rencontre avec son homologue français Emmanuel Macron à New York. L'Iran a rejeté ces accusations, déjà lancées par des responsables américains et saoudiens.

Grande-Bretagne

La Cour suprême juge «illégale» la suspension du Parlement

La Cour suprême britannique a jugé, ce mardi, «illégale» la décision du Premier ministre Boris Johnson de suspendre le Parlement et ordonné qu'il siège à nouveau «dès que possible». Les 11 juges ont décidé à l'unanimité que l'avis de Boris Johnson demandant à la reine de suspendre le Parlement pendant 5 semaines jusqu'au 14 octobre, à deux semaines du Brexit, était «illégal, nul et sans effet». La décision des onze juges de la Cour suprême a été annoncée, hier, après 3 jours d'audience la semaine dernière.

Le Premier ministre britannique avait décidé de suspendre le Parlement jusqu'à cinq semaines du Brexit. Il a indiqué avoir écrit à la reine Elizabeth II pour lui demander de suspendre le Parlement après les débats du 9 septembre, et jusqu'au 14 octobre. La session parlementaire reprendrait alors avec le traditionnel discours de la Reine, dans lequel elle expose le programme gouvernementale. Le Parlement britannique est traditionnellement suspendu plusieurs semaines en septembre en raison des conférences annuelles des partis

politiques, toutefois, dans le contexte actuel, les partis de l'opposition et les détracteurs de Boris Johnson hostiles à un Brexit sans accord estiment que la suspension du Parlement a pour but d'empêcher les députés de s'opposer à une sortie sans accord de l'Union européenne le 31 octobre. La Cour suprême du Royaume-Uni avait commencé, ce mardi, l'examen de la légalité de la décision du Premier ministre britannique, à la suite d'une action judiciaire conduite par un groupe de députés hostiles à un Brexit sans accord.

Présidentielle tunisienne

La LTDH appelle à garantir au candidat Karoui son droit à mener sa campagne

La Ligue tunisienne des Droits de l'Homme a souligné, ce lundi, l'impératif de respecter la volonté du peuple dans le choix des candidats retenus pour le 2^e tour de l'élection présidentielle, en garantissant l'équité entre les deux candidats en lice, selon l'agence TAP.

Dans une lettre adressée à l'opinion publique, citée par la TAP, la LTDH a également appelé à garantir au candidat Nabil Karoui, en détention préventive à la prison de Mornaguia, «la liberté totale de mener sa campagne sur la base du principe de l'égalité des chances entre les deux candidats». La Ligue a exprimé à ce propos, son «inquiétude vis-à-vis d'une dérive possible du processus électoral, laquelle peut mener à un revers dans le processus de transition démocratique», énumérant à cet effet «les dépassements dangereux enregistrés lors de la campagne électorale des candidats à la magistrature suprême». Dans ce sens, la LTDH a appelé les adversaires du 2^e tour ainsi que les responsables de leurs campagnes électorales à «faire preuve d'éthique politique, à prendre leur distance de tout ce qui a trait au dénigrement, à la diffusion des rumeurs et à éviter les discours de haine, de violence ou encore celui

qui consacre le régionalisme». La Haute Instance indépendante pour les élections en Tunisie (ISIE) et la Haute Autorité indépendante de la Communication audiovisuelle (HAICA) avaient appelé auparavant à garantir au candidat du parti «Qalb Tounes» (Au cœur de la Tunisie) son droit à la participation à l'animation de la campagne électorale, à travers, notamment les débats télévisés. La date du 2^e tour de la présidentielle anticipée en Tunisie n'a pas été encore fixé.

Policier poignardé à mort à Bizerte : 4 complices arrêtés

Trois complices dans l'assassinat à coup de couteau du policier, Faouzi Houimli, ce lundi, dans un café à Bizerte par un individu «radicalisé» qui a été écroué, ont été arrêtés, ce

lundi soir, par l'Unité nationale de lutte contre le terrorisme, en coordination avec divers services de sécurité du gouvernement, selon l'agence tunisienne de presse TAP. «Les quatre personnes arrêtées, de 25 à 35 ans, résident dans un quartier populaire de la banlieue de Bizerte, et sont actives dans le domaine du commerce parallèle», selon les services de sécurité, précisant qu'«ils ont un lien étroit avec l'agression en constituant une cellule terroriste qui s'appropriait à commettre des attentats contre des agents de sécurité». Trois bouteilles incendiaires de fabrication artisanale et autres composants ont été découverts lors de la perquisition de la maison louée par les quatre acolytes. Le policier a été poignardé à mort, ce lundi, à proximité de la Cour d'appel de Bizerte (nord de Tunisie). L'assaillant a également agressé un militaire aux alentours de la station de bus de Bizerte lui causant des blessures.

Yémen

16 morts, dont 7 enfants, dans deux raids aériens

Seize personnes, dont sept enfants et quatre femmes, ont été tués, hier, dans un double raid aérien sur un district sous contrôle des éléments du mouvement Ansarullah (Houthis) dans le sud du Yémen, selon un responsable local et un médecin. Les deux raids attribués par le responsable local à la coalition menée par l'Arabie saoudite au Yémen, ont visé une habitation de la localité de Qohtoba dans la province de Daleh, dans le sud du Yémen. «Une famille entière a été tuée (...) et le reste des morts sont des secouristes qui ont péri lors du 2^e raid», selon la même source. Un médecin de l'hôpital d'Ibb, située pas loin du lieu des raids, où les victimes ont été transportées a confirmé qu'il y avait eu 16 morts, dont «sept enfants et quatre femmes».

Libye

Réunion sur la Libye jeudi à l'ONU

Les ministres français et italien des Affaires étrangères présideront une réunion sur la Libye, jeudi, à l'ONU afin d'avancer vers l'organisation d'une conférence internationale visant à sortir ce pays d'un conflit meurtrier, a annoncé, dimanche, le chef de la diplomatie française. «Le but c'est d'embrayer sur un processus politique. Il n'y aura pas de solution militaire en Libye», a déclaré Jean-Yves Le Drian lors d'une conférence de presse à la veille de la 74^e Assemblée générale des Nations unies. «Ceux qui le pensent se trompent et risquent d'entraîner ce pays dans une dérive dramatique», a-t-il ajouté dans une référence apparente au général à la retraite Khalifa Haftar, qui a lancé une offensive sur Tripoli en avril, et aux pays qui soutiennent militairement les différents acteurs du conflit libyen. Les forces loyales à Haftar ont rejeté le 7 septembre un appel de l'ONU à reprendre des discussions, leur porte-parole estimant qu'une solution militaire était la plus à même de résoudre le conflit. «Il faut arrêter cette spirale et cette réunion sera le premier pas vers un processus qui aboutira à une conférence internationale», a poursuivi le ministre français des Affaires étrangères. Jean-Yves Le Drian et son homologue italien Luigi Di Maio présideront cette réunion qui associera aussi les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Allemagne, les Emirats arabes unis, l'Egypte et la Turquie ainsi que des organisations régionales (Union européenne, Union africaine et Ligue arabe). «Nous sommes totalement en phase avec l'Italie puisque c'est avec mon collègue italien que je vais présider cette réunion», a souligné le ministre français. L'Italie, ancienne puissance coloniale en Libye, et rivale de la France sur un certain nombre de projets pétroliers dans ce pays, s'est agacée des initiatives prises par le Président Emmanuel Macron en 2017 et 2018 pour tenter de résoudre la crise libyenne, et notamment du soutien apporté par Paris à Haftar. «Haftar, ce n'est pas moi qui va lui dire son rôle, ce sont les Libyens» dans le cadre du dialogue interlibyen qui sera organisé à l'issue de la conférence internationale, a également souligné Le Drian, interrogé sur ce point. Certaines puissances ont accusées de mener une guerre par procuration en Libye, plongée dans le chaos depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi après une révolte. Si les Emirats, l'Egypte et l'Arabie saoudite sont accusés de soutenir Haftar, le Qatar et la Turquie appuient le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez Al Sarraj. Selon l'ONU, depuis avril, les combats ont fait 1093 morts et 5752 blessés, et forcé 120 000 personnes à quitter leur foyer.

Syrie

2^e patrouille conjointe turco-américaine

Turcs et Américains ont effectué, ce mardi, leur 2^e patrouille conjointe dans le nord-est de la Syrie, dans un secteur censé se transformer à terme en une «zone de sécurité» en vertu d'un accord entre Ankara et Washington. Le ministère turc de la Défense a annoncé tôt, hier, le départ de la patrouille au sud de la ville turque d'Akçakale. Des drones ont également été déployés. Quatre véhicules blindés

turcs ont ainsi passé la frontière, selon l'agence étatique Anadolu. Un accord conclu le mois dernier entre la Turquie et les Etats-Unis prévoit la mise en place à l'est de l'Euphrate d'une zone tampon entre la frontière turque et les zones syriennes contrôlées par la milice kurde, appuyée par Washington, des Unités de protection du peuple (YPG). Ankara considère cette milice comme une organisation «terroriste».

La 1^{re} patrouille de ce genre a eu lieu le 8 septembre et avait duré environ 3 h. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a donné aux Etats-Unis jusqu'à la fin de mois pour que la «zone de sécurité» soit mise en place et affirmé que, sinon, Ankara déclencherait une opération contre la milice kurde. Il a par ailleurs affirmé le week-end dernier que les préparatifs turcs en vue d'une telle opération en Syrie étaient terminés.

● Le SG de l'ONU annonce la création d'un Comité constitutionnel

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé, ce lundi, la création d'un Comité constitutionnel pour la Syrie incluant des représentants du gouvernement et de l'opposition, pour travailler sur la Constitution syrienne et ouvrir la voie à des élections, ont rapporté, ce lundi, des médias locaux. S'exprimant à la presse, le secrétaire général des Nations unies a fait part de la création d'un Comité constitutionnel pour la Syrie incluant des représentants du gouvernement et de l'opposition, précisant que ce comité se réunira dans les prochaines semaines. «Le début des travaux de la Commission constitutionnelle syrienne marque le début du processus politique visant à sortir de la tragédie et à rechercher une solution répondant aux aspirations légitimes de tous les Syriens», a souligné Guterres. Le SG de l'ONU s'est félicité, à l'occasion, des efforts déployés par le gouvernement syrien, l'opposition et l'envoyé spécial des Nations unies pour rejoindre ce comité. «J'annonce l'accord de la République arabe syrienne et de l'Instance de négociation sur la formation d'un Comité constitutionnel. Ce qui facilitera les travaux de ce comité à Genève», a-t-il fait savoir. «Mon émissaire (Geir Pedersen) va réunir le Comité constitutionnel dans les semaines à venir», a-t-il encore ajouté. La semaine dernière, le secrétaire général de l'ONU avait fait part d'un «accord» entre toutes les parties concernées sur la composition du Comité constitutionnel. L'idée de ce Comité constitutionnel avait été agréée formellement en janvier 2018 sous l'impulsion de la Russie.

● Obliger Israël à respecter les résolutions internationales

L'ambassadeur de Syrie auprès de l'Onu et des organisations internationales à Genève, Hossam Eddine Ala, a appelé, ce lundi, les pays membres du Conseil des Droits de l'Homme à adopter des «mesures sérieuses» afin de garantir l'application des résolutions internationales, ont rapporté des médias locaux. S'exprimant lors d'une séance du Conseil des Droits de l'Homme, l'ambassadeur de Syrie auprès de l'ONU et des organisations internationales à Genève, Hossam Eddine Ala, a appelé les pays membres du Conseil à adopter des «mesures sérieuses» afin de garantir l'application des

résolutions internationales, a indiqué l'agence Sana. Le diplomate syrien a demandé également aux membres du Conseil des Droits de l'Homme d'obliger les autorités d'occupation israéliennes à respecter leurs engagements juridiques et de leur demander des comptes pour leurs violations permanentes des droits du peuple palestinien et pour celles commises au Golan syrien occupé, a poursuivi la même source. «La Syrie condamne les plans visant à étendre les colonies israéliennes au Golan syrien occupé et de construire de nouvelles colonies pour transporter 250 000 colons au Golan et changer l'aspect démographique de cette zone

dans une violation flagrante des articles du droit international de la 4^e convention de Genève», a souligné lors de son intervention. Il a, en outre, appelé au retrait israélien total des territoires palestiniens occupés, dont Al Qods, du Golan syrien occupé jusqu'à la ligne de 4 juin 1967 et des territoires occupés au Liban. Dans ce contexte, l'ambassadeur syrien a appelé la communauté internationale à ne pas reconnaître tout statut juridique résultant des violations des autorités d'occupation israéliennes du droit international et des résolutions onusiennes.

L'Office national de la météorologie dévoile les prévisions attendues pour l'automne 2019

Une pluviométrie et des températures allant de «normales à excédentaires»

Les quantités de pluies prévues pour la période d'octobre à décembre seront de «normales à excédentaires» sur le littoral du Centre et de l'Est jusqu'aux Hauts-Plateaux, alors qu'elles seront «déficitaires à proches de leurs normales» sur le littoral Ouest jusqu'au nord du Sahara, selon les prévisions saisonnières de l'Office national de la météorologie (ONM).

Sur la période octobre-novembre-décembre, «les cumuls pluviométriques seront probablement à très probablement normales à excédentaires au littoral centre et plutôt excédentaires à l'Est depuis les régions du littoral jusqu'aux Hauts-Plateaux», a indiqué Salah Sahabi-Abed, directeur du Centre climatologique national (CCN), qui relève de l'ONM. En revanche, les quantités de pluie au littoral ouest jusqu'au nord du Sahara seront probablement déficitaires à proches de leurs normales mensuelles», a-t-il ajouté. Ainsi, pour le mois d'octobre, les cumuls pluviométriques devront «avoisiner leurs normales climatiques» au niveau des wilayas du littoral central comme Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouïra, alors qu'à l'Est et sur les régions côtières, les quantités seront «normales à excédentaires», notamment vers El Tarf, Guelma, Annaba et Souk Ahras. Les pluies seront également «normales» au Sud-Est et l'extrême Sud du pays. Le cumul pluviométrique prévu sera, par ailleurs, «très probablement proche de la normale à déficitaire sur la majeure partie des régions ouest du pays, et ce, depuis les régions côtières jusqu'au sud-ouest du Sahara vers Béchar et Tindouf», a précisé Sahabi-Abed. «La probabilité d'avoir des quantités de précipitations en-dessous de la normale climatologique habituellement observée dans ces régions avoisine les 60% de chance», a-t-il indiqué. Concernant le mois de novembre, les cumuls attendus «seront probablement

excédentaires» vers les wilayas côtières du Centre et de l'Est, du littoral jusqu'aux Hauts-Plateaux, à l'instar des wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Khenchela, El Tarf, Tébessa, Guelma, Oum El Bouaghi, Skikda et Jijel, alors qu'ils «avoisineront plutôt leurs normales» sur le reste du pays. En décembre 2019, les cumuls attendus «dépasseront très probablement leurs normales climatiques» sur les régions côtières au centre, et ce, depuis Tizi-Ouzou, Boumerdès et Béjaïa jusqu'aux wilayas du littoral de l'Est, ainsi que les wilayas des Hauts-Plateaux de l'Est à l'instar des wilayas d'El Tarf, Tébessa, Guelma, Khenchela, Oum El Bouaghi, Skikda, Jijel, Sétif, Mila et Constantine, selon les mêmes prévisions. Les totaux mensuels de ce mois seront en revanche «proches de leurs normales à déficitaires» sur le reste du pays, du Centre-Ouest du littoral jusqu'à l'extrême Ouest et les Hauts-Plateaux de l'Ouest également». Pour les températures moyennes, elles seront globalement «très probablement normales à légèrement au-dessus de leurs normales, et ce, sur toute la région Nord du pays depuis le littoral jusqu'à l'intérieur et le Nord du Sahara, alors qu'elles seront légèrement plus froides que leurs normales au Sahara central et normales à l'extrême Sud durant cette période». En octobre, la température moyenne sera «très probablement normale à légèrement au-dessus de leurs normales» sur toute la partie Nord du pays jusqu'au nord du Sahara exceptée la région de

l'Est où elle sera plutôt «normale», alors qu'elle sera «normale à au-dessous de la normale» vers la région Sud-Est du pays comme Illizi et le Nord de Tamanrasset, a précisé le directeur CCN. Pour le mois de novembre, les températures moyennes seront «normales» sur tout le Nord du pays jusqu'à l'intérieur et le Nord du Sahara, et elles seront «très probablement légèrement plus froides» au centre du Sahara. En décembre, les températures moyennes ne devront pas être différentes de celles prévues pour le mois de novembre, c'est-à-dire «normales» au Nord des côtes vers l'intérieur, jusqu'au Nord du Sahara et «légèrement plus froides» au centre du Sahara et à «normales» à l'extrême Sud.

La nécessité de prendre en considération les BMS

Afin de prendre les mesures nécessaires pour faire face aux conséquences météorologiques extrêmes qui deviennent de plus en plus fréquentes, il est devenu «plus que jamais nécessaire de prendre en considération les prévisions sous toutes leurs formes émanant de l'ONM, y compris les prévisions saisonnières, quotidiennes et les bulletins météorologiques spéciaux (BMS), la carte de vigilance», a insisté Sahabi-Abed. Il a précisé, à ce propos, que la période allant de septembre à décembre est considérée par les météorologistes comme une période de «transition météorologique, très instable coïncidant avec la saison de

l'automne», relevant que «cette phase de l'année est très réputée par le passage régulier et assez fréquents de perturbations atmosphériques en forme de cellules orageuses très actives qui balaient notre région». «Comme les nuages orageux sont connus par leur instabilité atmosphérique, le volume d'eau énorme qu'ils renferment ainsi que les diverses formes de précipitations qu'ils génèrent comme la grêle et les fortes pluies, les dégâts qu'ils peuvent causer sont souvent désastreux», a-t-il expliqué. Cette situation «se caractérise assez souvent par des intensités de pluie assez importante voire même à caractère torrentiel», a-t-il relevé. «Par conséquent, les quantités de pluies qui tombent ne laissent pas le temps au sol d'absorber l'eau, leur ruissellement et leur drainage, ce qui augmente souvent les risques d'inondations», a-t-il fait observer. La recrudescence des phénomènes extrêmes, comme évoquée dans les rapports du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), souligne que l'Algérie, à l'instar des pays de l'Afrique du Nord, «connaîtra dans les années à venir de plus en plus de phénomènes extrêmes résultant du changement climatique à travers, notamment une hausse dans la fréquence des intensités exceptionnelles de précipitations, c'est-à-dire une forte quantité de pluie en un laps de temps réduit, tout comme les longs épisodes caniculaires et de sécheresse», a expliqué le spécialiste.

Synthèse / Toumi S.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE SETIF
DAIRA DE BOUGAA
COMMUNE DE BOUGAA
NIE : 098419435158117

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE N° 10

Conformément aux disposition des articles 65 et 161 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

LE P/PAC DE LA COMMUNE DE BOUGAA INFORME L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNE À L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 09/2019 PORTANT : Réhabilitation du CC N° 130 (Tronçon reliant douar Kaf N'cir au village de Trouna) sur 03 kms (1er Tranche) PARU DANS LES QUOTIDIENS AL DJAZAIRE LE 15/08/2019 ET L'ECHO D'ALGERIE LE 15/08/2019. QU'À L'ISSUE D'OPERATION D'EVALUATION DES OFFRES LE 09/09/2019. LE MARCHE A ETE ATTRIBUE PROVISOIREMENT COMME SUIT :

N° PLIS	SOUSSIONNAIRE	MONTANT DE L'OFFRE DA/TTC	N° FISCAL	NOTE TECHNIQUE	DELAI DE REALISATION	CRITERE DE CHOIX
197	SARL PUBLITRAV BOUADJIL ET CAMPAGNIE *ETB.TCE*	39.581.185,00	000519008626624	50.57	07 mois	Offre moins-disante

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 247/15 DU 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

- Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de mes services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.
- Tout les candidats et les soumissionnaires contestant le choix opère par le service contractant peut introduire Un recours dans un délais de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou dans la presse ou le portail des marchés publics, auprès de la commission des marchés publics de la commune de Bougaâ. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

**NUMEROS UTILES****Numéros Verts**

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompier :	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustane - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Shaun s'occupe de Santiago, un patient qui a besoin d'une greffe de rein. Kayla, l'ancienne colocataire de Claire, est atteinte d'un cancer de l'ovaire.

**19h05 : Good Doctor****4**

Au Japon, James Bond lutte contre une organisation qui vole des fusées russes et américaines au nez et à la barbe des services secrets nationaux...

19h05 : On ne vit que deux fois**19h00 : Le sang du cartel**

A Washington D.C., un adolescent qui veut protéger son frère de gangs locaux demande l'aide d'un ancien combattant, venu habiter dans son quartier...

**21h50 : Gringo**

Un cadre modèle, envoyé au Mexique par ses employeurs, se retrouve perdu au milieu d'un pays inconnu et pourchassé par un cartel de la drogue et un mercenaire...

**20h55 : Black Butterfly**

Un écrivain en manque d'inspiration invite un inconnu à séjourner dans sa maison isolée : un crime inquiète vite l'auteur, qui s'interroge sur son hôte...

**19h05 : Storage Wars / New York**

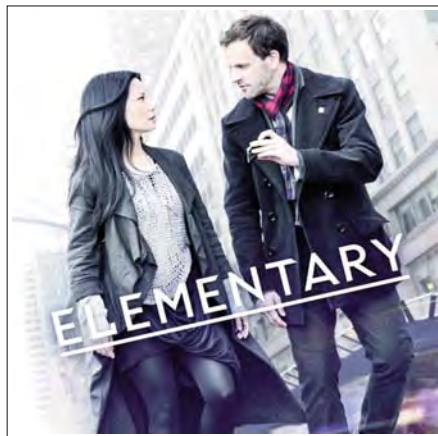
A Wallabout, Candy et Courtney recherchent des vêtements vintage, Mike sait qu'il a besoin de se déplacer dans la région et Joe se montre optimiste...

**18h45 : Prédications**

Un statisticien, parvenu à décoder une liste des catastrophes les plus meurtrières du siècle, décide d'empêcher les trois prochaines de se produire...

**19h00 : Elementary**

Holmes et Watson enquêtent, en parallèle avec la police, sur le cas de deux hommes assassinés et retrouvés avec un étrange message crypté...

**19h05 : Entre deux eaux**

La chef d'un groupe d'intervention de la police criminelle tente de restructurer son équipe, gangrenée par la corruption, pour mettre la main sur un tueur...

**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites	0776 88 22 38
------------------------	---------------

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja	0795 22 65 77
------------------------	---------------

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Sports mécaniques

AGEx de la FASM jeudi pour décider du sort du rallye d'Algérie-2019

Une assemblée générale extraordinaire (AGEx) de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) aura lieu, jeudi, à Alger, pour décider du sort du rallye international d'Algérie-2019, menacé d'annulation faute d'argent, a-t-on appris de l'Instance fédérale.

Un seul point sera à l'ordre du jour de cette AGEx qui se déroulera au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Souïdania, celui du sort du rallye international d'Algérie «Challenge sahari», attendu impatiemment par la famille des sports mécaniques mais qui risque d'être déçu en cas d'annulation en raison des difficultés financières que rencontre la FASM. Selon le président de cette dernière, Karim Benhamiche, les caisses de la fédération sont vides et l'Instance fédérale se trouve devant l'incapacité d'organiser une compétition qui coûte environ «5 milliards de centimes», sachant, cependant, que plus d'une trentaine d'étrangers de nationalités italienne, française et belge ont déjà confirmé leur présence en s'acquittant des frais de participation et commencé à préparer leurs véhicules pour prendre part au rallye. «Nous avons tout fait pour tenter d'attirer de nouveaux sponsors, en vain. Le gros de l'enveloppe financière accordée par le minis-

tère de la Jeunesse et des Sports récemment a été utilisé pour éponger les dettes laissées par l'ancien bureau fédéral», a expliqué à la presse Benhamiche, élu en février dernier à la tête de la fédération. D'après le même responsable, le principal motif qui pousse la FASM à songer à annuler la 5^e édition du rallye international d'Algérie est l'état de sa trésorerie, dans le rouge en raison du mode de gestion de l'ancien Bureau fédéral qui n'a laissé aucun sou permettant d'organiser une compétition internationale d'envergure. «Au contraire, on a trouvé des dettes qui nous ont perturbés dans notre travail», s'est plaint Benhamiche qui préfère ne pas recourir à l'endettement pour organiser le rallye «Challenge sahari». Un endettement qui reste, cependant, l'unique solution dans le cas où les membres de l'AG voteraient, jeudi, en faveur du maintien de la compétition, prévue du 21 octobre au 1^{er} novembre en 7 étapes sur une distance totale de 2349 km, selon un 1^{er} tracé du rallye.



Judo - Championnats du monde 2019 des cadets

L'Algérie présente avec 5 athlètes au Kazakhstan

Cinq judokas (3 Garçons et 2 Filles) représentent l'Algérie aux Championnats du monde cadets, prévus du 25 au 28 septembre 2019 à Almaty (Kazakhstan), suivant la liste finale d'admission, dévoilée lundi par les organisateurs. Il s'agit de Mahdi Abdelatif Boubetra (-55 kg), Areslan Benhaoua (-73 kg) et Mohamed Khadir (-81 kg) chez les garçons, Yassamine Boudjellab et Racha Schahrazed Ramdane chez les filles, qui concourront toutes les deux dans la catégorie des moins de 63 kg. Les cinq représentants algériens qui se trouvent sur le lieu de la compétition depuis dimanche sont déjà fixés concernant leurs futurs adversaires, car

la pesée et le tirage au sort ont déjà été effectués. Boubetra a été reversé dans la Poule «B» des moins de 55 kg. Il a été exempté du premier tour et fera donc son entrée en lice directement au deuxième, contre le Japonais Yuma Sato. Benhaoua a été également reversé dans la Poule «B», mais chez les moins de 73 kg, où il a été exempté du 1^{er} tour, tout comme son futur adversaire, le Français Alexandre Tama. Contrairement à ses compatriotes, Khadir devra entamer la compétition dès le premier tour chez les moins de 81 kg (Poule B), où il sera appelé à défier le Slovaque Samuel Ret. Chez les filles, Chahrazed Ramdane sera opposée à

la Polonaise Agata Plaka, alors que Djellab a été exemptée du premier tour, et fera son entrée en lice directement au deuxième tour, contre la gagnante du combat mettant aux prises la Japonaise Airi Yazawa et la Kazakh Diana Telbayeva. Au total, 464 judokas (256 Garçons et 208 Filles), représentant 61 nations prennent part à cette compétition. Les combats individuels laisseront place aux combats par équipes, mais seuls 13 nations sur les 61 engagées en individuel seront concernées. La sélection algérienne n'est pas concernée par les épreuves «par équipes» de ces Mondiaux.

Fédération algérienne de snooker

Vers la vulgarisation de cette discipline

La Fédération algérienne de snooker, nouvellement créée (juin 2019), entend organiser au cours de l'année 2020, divers tournois nationaux et internationaux pour développer cette discipline en Algérie, tout en lui conférant le cachet d'attrait touristique à travers la participation de joueurs étrangers. «En 2020, nous allons organiser des compétitions internationales pour attirer un maximum de participants étrangers et faire de la pratique du snooker, un moyen de promotion du tourisme algérien», le président de la toute nouvelle Fédération algérienne de snooker, Abdelkader Triaki. «La Fédération ne se départit pas cependant de sa mission de développer le snooker au niveau national et de le faire connaître parmi les jeunes auxquels il faudrait fournir l'encadrement nécessaire», a fait savoir Triaki, précisant toutefois qu'il faudrait œuvrer également à «utiliser le snooker comme source de retombées économiques pour le pays». Le snooker est une des variantes du billard. Il se joue à deux ou en équipes de deux sur une grande table avec une «bille de choc» et des «billes objets» : 15 rouges valant un point et 6 de différentes couleurs : jaune, verte, marron, bleue, rose et noire, valant respectivement de deux à sept points. Pour l'organisation de tournois internationaux, la Fédération compte dénicher, au niveau des

établissement hôteliers algériens, des salles et espaces pour la pratique du snooker. «Ceci va nous permettre d'acquérir progressivement les équipements et le matériel nécessaire à la pratique de cette discipline, par le biais de la Fédération internationale de billard et de snooker», a indiqué Triaki qui entend tirer avantage des programmes de soutien qu'offrent l'instance internationale et la Confédération africaine aux fédérations nouvellement créées. Après la création de 33 clubs au niveau de 16 wilayas, la Fédération algérienne de snooker vise à présent la mise en place de ligues de wilaya. A court terme, un grand tournoi national de snooker est programmé pour le 1^{er} Novembre à El Achir (Bordj Bou-Arréridj). Créée le 13 juin 2019 à l'issue d'une Assemblée générale (AG) constitutive tenue à l'Ecole nationale de voile à Alger-plage (Alger), la Fédération algérienne de snooker est présidée par Abdelkader Triaki qui dirige un bureau fédéral composé de 10 membres élus, outre trois suppléants. Au cours de cette AG, les participants ont adopté les statuts et le règlement intérieur de la Fédération et ceux des Ligues, selon Triaki qui a souligné que l'instance algérienne est désormais reconnue par la Confédération africaine qui siège en Egypte. Abdelkader Triaki a présidé auparavant la Confédération africaine de raffa.

Handball - Championnat arabe - Groupe A

Le GS Pétroliers battu par Al Gharafa 31-33

Le GS Pétroliers s'est incliné face à la formation qatarie d'Al Gharafa sur le score de 31-33 (mi-temps 12-15), hier, à Amman (Jordanie), en match comptant pour la 2^e journée du 35^e Championnat arabe des clubs de handball messieurs (groupe A). Lors de la 1^{re} journée disputée lundi, la formation algérienne avait battu les Saoudiens d'Al Wehda sur le score de 23-22. A la faveur de son succès, le 2^e en autant de rencontres, Al Gharafa consolide sa 1^{re} place du groupe A avec 4 points devant le GS Pétroliers (2 pts). Burqan (Koweït) et Al Wehda ferment la marche avant leur confrontation tout à l'heure. Le GSP bouclera la phase de poules en affrontant Burqan, mercredi, à 11h. Le groupe B est composé de l'ES Tunis (Tunisie), Raja Agadir (Maroc), Qatar SC (Qatar) et Al Koweït (Koweït). A l'issue de la 2^e journée, l'ES Tunis trône en tête du groupe B avec 4 points grâce à ses deux victoires contre respectivement le Raja Agadir (28-25) et Qatar SC (31-27).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'EL OUED

DAÏRA D'EL MEGHAIER

COMMUNE D'EL MEGHAIER

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉS (F.S.G.C.L) 2019

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, contenant l'organisation des marchés publics et les mandats de l'annexe générale

UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE EST LANCÉ.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE INFORME QUE LE MARCHÉ

PUBLIE PREMIEREMENT A LA PRSSE SADA EL YAOUM LE 20/02/2019 POUR UN DELAI DE QUINZE JOUR CONCERNANT.

MARCHÉ ATTRIBUÉS PROVISOIREMENT A L'ENTREPRISE INDIQUEE AU TABLEAU SUIVANT :

Nom de l'entreprise	L'opération	Montant	Délai de réalisation	Note Technique	Critères de sélection
Enterprise travaux publique et bâtiment T.C.E	Amenagement urbain et revêtement avec gazon artificiel pour recouvrement stade municipal à N'sigha	31.871.651,00	85 jours	73,58	Qualifié Moins-disant
Enterprise travaux publique et bâtiment T.C.E	Amenagement urbain et revêtement avec gazon artificiel pour recouvrement stade de proximité à El Meghaier	35.811.172,18	85 jours	66,59	Qualifié Moins-disant

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès de l'APC d'El Meghaier du plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de la présente attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tous soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'El Meghaier dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse national et au BOMOP. Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération

Compétitions internationales

Nos clubs peuvent-ils rivaliser au plus haut niveau ?

La défaite, ce lundi, de la JS Saoura face à l'équipe d'Al Shabab de Riyad de l'Arabie saoudite (3-1), pour le compte des 16^{es} de finale aller de la coupe arabe des clubs champions, a provoqué un petit séisme au sein du club phare du sud du pays.

Ayant fait l'objet de virulentes attaques de la part des supporters, l'homme fort de la JSS, Mohamed Zerouati, a du déposer sa démission juste après la fin de la rencontre. Une démission sur laquelle il pourrait revenir dans les prochains jours, comme c'est souvent le cas avec nos présidents de clubs. Il ne faut pas s'étonner donc, que le bouillonnant Zerouati reprenne du service plus tôt qu'on le pense. En somme, dès que la tension retombe chez les fans et que tout le monde aura retrouvé son calme et ses esprits. Mais au-delà de cet épisode au demeurant fréquent chez nous dans pareille situation, la véritable question que l'on devrait se poser est de savoir si nos équipes sont en mesure actuellement de rivaliser avec les tous meilleurs au niveau continental et régional. Le récit donné par l'équipe saoudienne, notamment en 2^e période, nous a montré tout l'écart qui nous sépare de la haute performance. Il ne faut pas se voiler la face, nos représentants avec leurs moyens actuels et la manière avec laquelle ils sont gérés ne pourront plus s'illustrer au plus haut niveau. Sauf grosse surprise, ce qui arrive rarement dans le sport. Comment peut-il en être autrement face à des équipes constellées d'étoiles et dont les ressources financières sont presque inépuisables. Ce qui leur permet de ratisser large et d'aller recruter les joueurs talentueux un peu partout dans le monde. Les sociétaires de Saoura et leur niveau tout juste moyen, paraissaient bien frêles devant l'armada

étrangère de l'équipe saoudienne. Ils ont essayé de se battre avec leur courage, leur abnégation, mais l'on voyait bien que les deux équipes ne boxaient pas vraiment dans la même catégorie. Dernièrement, le président de la FAF Kheireddine Zetchi a enjoint nos clubs à se mettre au niveau de l'équipe nationale pour aller chercher des titres internationaux. Un discours pour le moins surréaliste, car aujourd'hui nos représentants ne sont pas dotés de suffisamment de moyens logistiques et financiers pour pouvoir concurrencer dans la durée les ténors. Ils sont à leur place. Ils peuvent parfois réaliser des exploits, mais ce sera des coups sporadiques limités dans le temps. Il y a trop de contraintes que ce soit au niveau des règlements, mais aussi dans les mentalités qui freinent nos équipes dans leur évolution. Si l'on prend seulement le dossier des joueurs étrangers autorisés à évoluer chez nous, on voit déjà une grande différence avec les autres pays. Leur nombre est limité à deux en Ligue 1, alors que nos concurrents peuvent recruter jusqu'à quatre ou cinq et parfois même plus. À titre d'exemple, lors de la finale de la Ligue des champions ayant opposé il y a quelques saisons l'USMA au TP Mazembe, l'équipe du RDC était représentée par huit nationalités différente sur le terrain, alors que du côté usmiste, il n'y en avait qu'un seul joueur étranger. Comment dès lors peut-on rivaliser, sans parler de la saignée que connaît la majorité de nos clubs qui perdent leurs meilleurs éléments à chaque début de saison.



Pour le moment, nos équipes se battent avec les moyens de bord, ils ont d'ailleurs réalisé des résultats probants en coupes africaines jusque-

là. Mais il ne faut pas leur demander l'impossible non plus.

Ali Nezlioui

Prix Fifa «The Best»

L'Argentin Lionel Messi élu meilleur joueur de l'année

L'Argentin Lionel Messi, sociétaire du FC Barcelone, a reçu lundi à Milan le prix Fifa «The Best» de meilleur joueur de l'année. La victoire de Messi est une petite surprise car le favori était le défenseur néerlandais de Liverpool Virgil Van Dijk, nommé il y a un mois joueur UEFA de l'année. Les deux hommes devraient aussi se disputer le Ballon d'Or, qui sera décerné le 2 décembre. Le 3^e finaliste était Cristiano Ronaldo, absent à Milan. «Je veux remercier tous ceux qui ont voté pour moi. Les prix individuels sont une chose secondaire pour moi. L'important est le collectif. Mais c'est un moment spécial pour moi, d'être ici avec ma femme et deux de mes trois enfants», a déclaré Messi. L'Argentin a fini meilleur buteur européen (36 buts) de la saison et champion d'Espagne avec le Barça. Mais il s'est arrêté en demi-finale de la Ligue des Champions. Chez les femmes, le prix a été remis à l'Américaine Megan Rapinoe, championne du monde l'été dernier en France avec sa sélection.

Jürgen Klopp entraîneur de l'année

L'entraîneur allemand de Liverpool Jürgen Klopp a reçu, ce lundi, à Milan, le prix Fifa The Best d'entraîneur masculin de l'année. Klopp, qui a remporté la Ligue des Champions avec les Reds au printemps dernier, a été préféré à Mauricio Pochettino, finaliste malheureux de la C1 avec Tottenham, et Pep Guardiola (Manchester City). «Je dois remercier mon incroyable club de Liverpool. Ceux qui ne l'aiment pas n'ont pas de cœur», a déclaré l'Allemand. «Personne n'aurait imaginé que je sois là il y a 20 ans, 10 ans, 5 ans, même 4 ans. A quoi ça tient ? Mauricio, je suis là et pas toi parce qu'on a gagné ce match. Le foot est comme ça», a-t-il ajouté. L'année dernière, le prix avait été remporté par Didier Deschamps, sélectionneur de l'équipe de France championne du monde.

Ligue 1 - JS Saoura

Vers la tenue d'une AG extraordinaire pour la désignation d'un nouveau président ou d'un directoire

Une assemblée générale extraordinaire pour la désignation d'un nouveau président ou d'un directoire va se tenir prochainement, indique, ce mardi, la page Facebook officielle de la JS Saoura, au lendemain de la défaite essuyée à domicile face à Al Shabab (1-3) en coupe arabe. Une assemblée générale extraordinaire sera initiée par la direction locale du secteur de la jeunesse et des sports pour l'élection d'un nouveau président du club ou d'un directoire pour la prise en charge de la gestion du club», indique la même source. L'annonce de cette AG extraordinaire intervient au lendemain de la démission du porte parole et homme fort du club Mohamed Zerouati, à l'issue de la rencontre perdue face à Al Shabab (Arabie saoudite) 1-3 au stade 20 août à Béchar, pour le compte des 16^{es} de finale-aller de la Coupe arabe des clubs.

«L'épuisement physique de nos joueurs à l'origine de notre défaite face au Shabab d'Arabie saoudite», souligne Liyamine Bougherara

L'entraîneur de la JS Saoura Liyamine Bougherara, a estimé à la fin de la rencontre de son équipe contre Al Shabab d'Arabie saoudite que «l'épuisement physique de nos joueurs est à l'origine de notre défaite par un score de 3-1 face à cette équipe». «L'épuisement physique de nos joueurs, n'a pas permis à l'équipe de trouver ses repères, notamment en deuxième mi-temps de cette rencontre comptant pour les 16^{es} de finale aller de la coupe arabe des clubs de football ont, a-t-il précisé lors de la conférence de presse des entraîneurs des deux équipes. «Le football est fait de surprise et certains de nos joueurs n'ont pas su maîtriser parfaitement cette rencontre a cause justement de l'épuisement physique», a-t-il ajouté en reconnaissant toutefois qu'«Al Shabab a été à la hauteur, malgré que nous étions les premiers à réaliser des 12^e mn de jeu». De son côté l'entraîneur de l'équipe Al Shabab, l'argentin

Almiron, qui a dédié la victoire de son équipe au peuple saoudien à l'occasion de sa fête nationale, s'est déclaré «Très heureux de la victoire de son équipe qui a eu du mal durant les premières 25 mn de la rencontre a s'adapter au terrain, après on a pu parfaire notre jeu et gagner cette manche d'aller». «La JS Saoura, qui joue un jeu rapide et solide et un milieu de terrain des plus performant, nous a donnée énormément de soucis» a-t-il signalé. «La JS Saoura qui s'est inclinée face à Al Shabab d'Arabie saoudite sur un lourd score et a domicile doit parfaire davantage ses différents compartiments pour faire le 1^{er} octobre prochain a une équipe saoudienne bien organisée dans ses différents compartiments», ont fait savoir plusieurs observateurs sportifs locaux présents à cette rencontre qui s'est déroulée au stade du «20-Août-1955» de Béchar. Pour rappel, la JS Saoura s'est inclinée face à Al Shabab d'Arabie saoudite sur le score de 3-1 (mi-temps : 0-1), ce lundi soir, à Béchar en 16^{es} de finale aller de la Coupe arabe des clubs de football. Les choses ont pourtant bien débuté pour la JSS qui a ouvert le score à la 12^e mn de jeu grâce à un coup-franc magistral de Sid-Ali Yahia-Chérif des 25 m. Mais au retour des vestiaires, la physionomie du match a complètement changé en faveur des visiteurs qui ont fait jouer leur expérience et renversé la vapeur, inscrivant 3 buts en l'espace de 7 mn par l'entremise de Seba Junior (61'), Abdallah Alhamddan (66') et Danilo Asprilla (68'). Suite à cette défaite à domicile, les hommes de Liyamine Bougherara ont sérieusement hypothéqué leurs chances de passer en 8^{es} de finale et auront besoin d'un miracle le 1^{er} octobre prochain lors du match retour prévu à Riyad (17h45 algériennes) pour espérer poursuivre l'aventure arabe. L'autre représentant algérien, le MC Alger, a joué, ce mardi soir, au 5-Juillet (Alger) son match aller des 16^{es} de finale face aux Omanais de Dhofar, tandis que le CS Constantine a déjà été éliminé par Al Muharraqu du Bahreïn.

B. M.

FAF

Algérie-RD Congo le 10 octobre à Blida

La sélection algérienne de football affrontera son homologue de la RD Congo, le jeudi 10 octobre à 20h45 au stade Mustapha-Tchaker de Blida en match amical de préparation en prévision des prochaines échéances officielles, a annoncé, ce lundi soir, la Fédération algérienne de football (FAF). «Dans le cadre des dates FIFA allant du 7 au 18 octobre 2019, l'équipe nationale affrontera en match amical la sélection de la République démocratique du Congo (20h45)» a indiqué l'Instance fédérale sur son site officiel. 55^e au dernier classement de la FIFA,

la RD Congo est dirigée par un nouveau sélectionneur, Christian Nsengi Biembe, qui a remplacé à ce poste Florent Ibenge lequel a démissionné le mercredi 7 août après une CAN 2019 décevante. Lors de la CAN 2019, la RD Congo avait été éliminée en 8^e de finale par Madagascar aux TAB, (2-2, 4-2). Les champions d'Afrique algériens disputeront un second match amical le 15 octobre prochain contre la Colombie à 21h au stade Pierre-Mauroy de Villeneuve-d'Ascq, à Lille, en France. La Fédération algérienne avait officialisé,

vendredi dernier, la tenue de cette rencontre amicale contre les Sud-Américains en France. L'équipe d'Algérie n'avait plus joué en France depuis un match amical contre le Mali le 18 novembre 2008 à Rouen. Pour rappel, ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation de l'équipe nationale en prévision des éliminatoires de la CAN 2021 qui débiteront le mois de novembre prochain avec deux rencontres au programme face à la Zambie, en Algérie, et au Botswana à Gaborone.

En visite de travail à Annaba

Raouf Bernaoui appelle à la valorisation et la préservation des infrastructures sportives

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernaoui, a souligné, ce lundi, à Annaba, «l'importance de valoriser et de préserver les infrastructures sportives et des acquis du secteur».

Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre a considéré que l'Etat a investi dans «l'édification d'une base de structures et d'équipements sportifs non négligeable qu'il incombe à tous les responsables, gestionnaires et pratiquants de sports de valoriser par une gestion qui en garantit un impact bénéfique pour le niveau des sports et des revenus utilisables pour la couverture du fonctionnement». Présidant la mise en service du centre de regroupement des sportifs d'élite de Seraïdi (ex Creps), le ministre a indiqué que ce type d'infrastructures de référence pour la préparation et la formation des sportifs doit être faire l'objet d'un management qui en assure une exploitation idéale et gratifiante. Bernaoui a appelé, outre l'utilisation de cet équipement pour la préparation et la formation des élites sportives, à l'exploiter dans des activités touristiques et de loisirs valorisantes. Le centre de regroupement des sportifs d'élite de Seraïdi a connu des opérations

d'aménagement, de rénovation et d'extension pour plus de 22 millions de dinars incluant une structure d'hébergement de 120 lits, des salles omnisports, un stade de football, une piscine semi-olympique et des salles de conférences, selon les explications données sur site. La gestion de ce centre dont la requalification a duré plus de 15 ans et connu plusieurs arrêts a été confiée au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira). Dans la ville de Annaba, le ministre a également inspecté le chantier de réalisation d'une salle omnisports de 3000 places à la cité Safsaf et le centre des jeunes talents où il s'est enquis de la préparation des jeunes athlètes dans les sports de combat. Il s'est par ailleurs rendu à la base des sports nautiques de la plage Belvédère et au club équestre d'Aïn Achir où il a exhorté les responsables à exploiter cet équipement pour la promotion des sports équestre et assurer les revenus pour le bon fonctionnement du club.

Bessa N.



Ligue 1

Le NA Hussein Dey bat l'ES Sétif 4-3

Le NA Hussein Dey a battu l'ES Sétif 4-3, mi-temps (3-0), ce lundi, au stade Omar-Hamadi en match à rebondissements de la 5^e journée du championnat de Ligue 1 de football. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Zerdoum (4', 20', 64'), Boutmene (17') pour le NAHD. Souibaâ (46', 53'), Laribi (48') pour l'ESS. A la faveur de ce succès, le premier de la saison, les Sang et Or se hissent à la 7^e place en compagnie de l'US Biskra et le NC Magra (6 points). L'ES Sétif reste en revanche scotchée à la 12^e place en compagnie de la JS Saoura avec 4 points mais la JSS compte deux rencontres en moins à disputer. Cette 5^e journée avait débuté le 15 septembre dernier avec le match MC Oran-MC Alger (2-3) se poursuivra, ce mardi, avec le déroulement de 5 autres matchs.

Dimanche 15 septembre

MC Oran-MC Alger 2-3

Lundi 23 septembre

NA Hussein Dey-ES Sétif 4-3

Mardi 24 septembre :

- Sétif : NC Magra-CS Constantine (16h à huis clos)
- Bologhine : Paradou AC-ASO Chlef (17h)
- Tizi-Ouzou : JS Kabylie-CR Belouizdad (17h45)
- Bordj Bou-Arréridj : CAB Bou-Arréridj-AS Aïn M'lila (18h45)
- Biskra : US Biska-USM Bel-Abbès (19h)
- Bologhine : USM Alger-JS Saoura (A programmer)

Ligue 2

L'ASM Oran n'est plus invaincue, son entraîneur confiant pour l'avenir

L'ASM Oran a essuyé, samedi dernier, sa première défaite de la saison sur le terrain du WA Tlemcen (2-0) dans le cadre de la 5^e journée de la Ligue 2 de football, mais son entraîneur Salem Laoufi demeure confiant quant à la suite du parcours. «Cette défaite ne va pas remettre en cause nos ambitions de retrouver l'élite dès la saison prochaine, et ce, malgré les problèmes énormes dans lesquels se débat le club depuis l'intersaison, notamment sur le plan financier», a déclaré, le technicien oranais. Ironie du sort : l'ASMO, sous la houlette de Salem Laoufi qui a pris les commandes techniques de cette équipe à partir de la 21^e journée de la saison passée, n'a concédé en 14 rencontres qu'une seule défaite face au même adversaire, le WAT, lors de la 28^e journée. «Il a fallu que nous revenions une fois encore à Tlemcen pour signer notre 2^e défaite

en 15 matchs. C'est ça le football, même si pour la rencontre de samedi passé, nous n'avions pas tous les atouts en main», a encore dit Laoufi, faisant allusion à quelques absences de taille enregistrées au sein de son effectif pour blessures. «Malgré cela, je dois dire que mes joueurs ont bien résisté et n'ont pas hésité à acculer l'adversaire dans son camp. Malheureusement pour nous, nous avons pêché sur le plan offensif surtout que ce secteur était privé pour l'occasion de pas moins de trois attaquants sur lesquels nous missions énormément», a regretté le technicien oranais. L'ASMO, qui recule à la 8^e place avec 8 points, n'est pas pour autant prête à rendre les armes dans la course à la montée, a assuré son entraîneur, estimant que le championnat n'est qu'à ses débuts. «Le chemin est encore long et nous avons toutes les chances de rattraper

notre retard. Et puis, le changement prévu dans le système de compétition à partir de la saison prochaine permet de revoir à la hausse le nombre des équipes qui vont accéder de la Ligue 2 fixé jusque-là à trois formations. Nous devons donc en profiter pour faire notre retour parmi l'élite», a-t-il insisté. Seul bémol : les problèmes financiers risquent de jouer un mauvais tour à la formation de «M'dina J'dida», dont les joueurs ont même observé une grève il y a deux semaines pour réclamer la régularisation de leur situation financière. «Ce sont des problèmes qui resurgissent à chaque fois. J'espère que les autorités locales en particulier viendront à notre rescousse et aideront notre club à surpasser cette situation difficile. L'ASMO est une vraie école de football qui mérite plus de considération», a souhaité Salem Laoufi.

WA Tlemcen

La machine commence à se huiler, mais les problèmes financiers resurgissent

Le WA Tlemcen, qui a raté de peu l'accession en Ligue 1 la saison passée, commence à sortir ses griffes dans l'optique du rachat cette saison, sauf que les problèmes financiers ont resurgi au mauvais moment. «Certes, nous n'avons pas rendu de belles copies lors des quatre premiers matchs du championnat, mais cela ne nous a pas empêchés d'obtenir 7 points sur les 12 possibles», a déclaré à l'entraîneur WAT, Aziz Abbès, dont l'équipe occupe la 2^e place au classement après 5 journées avec 10 unités. Les «Zianides» se sont hissés à cette position grâce à leur belle victoire, samedi dernier, à domicile dans le derby de l'Ouest face à l'ASM Oran (2-0), de surcroît avec «l'art et la manière», s'est réjoui leur entraîneur, assurant que la machine «commence, désormais, à se huiler». «A vrai dire, je m'attendais à ce que l'équipe n'ait pas un bon rendement au cours des quatre premiers matchs, pendant lesquels nous avons beaucoup focalisé sur les résultats, car on sortait d'une période de préparation difficile et les

automatismes n'étaient pas encore au point», a expliqué le coach du WAT, arrivé cet été à Tlemcen avec l'espoir de rééditer le coup de la saison passée quand il avait mené le NC Magra à la cour des grands pour la première fois de l'histoire de ce club. Cependant, Aziz Abbès a dû faire face à de nombreuses critiques de la part de l'entourage du WAT après quatre journées de championnat, lui reprochant, notamment le faible rendement de ses capés sur le terrain. La 1^e défaite de l'équipe, lors de la 4^e journée sur le terrain du DRB Tadjenanet (2-1), a accru la pression sur ses épaules. «Je n'ai pas prêté trop d'attention à ce qui se disait à mon encontre, car je connais bien mon travail. J'étais persuadé d'ailleurs que mes joueurs vont progresser au fil des journées. Le précédent match contre l'ASMO m'a donné raison», a-t-il poursuivi. A présent que le WAT a retrouvé ses repères, tout le monde dans le club commence à rêver d'accession, surtout que le nouveau système de compétition, adopté,

mardi dernier, par l'assemblée générale de Fédération algérienne de football et applicable dès la saison prochaine, devrait permettre à plus de trois équipes de monter de la Ligue 2. Cependant, les problèmes financiers qui viennent de resurgir au WAT risquent de freiner cette formation dans son élan. La direction du club que préside Nacereddine Souleyman, trouve même de la peine pour prendre en charge les déplacements de la bande à Abbès, indique-t-on dans l'entourage de cette direction. Dans ce même entourage, l'on commence déjà à regretter le départ de l'ex-président, Djillali Benahmed, intervenu durant l'intersaison. Un départ qui commence à se ressentir, commente-t-on de même source, vu l'apport de cet homme d'affaires qui a contribué énormément la saison passée à la bonne santé financière du club, avant de rendre le tablier après l'échec d'«Ezzarga» à accéder lors de la dernière journée de compétition», rappelle-t-on.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Ghardaïa
	17°/29°	17°/31°	14°/31°	24°/45°	23°/41°
Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:05	12:40	16:05	18:45	20:05

Marches

Les étudiants revendiquent un Etat de droit et une justice indépendante

Des centaines d'étudiants ont organisé, ce mardi, une nouvelle marche à Alger, pour réclamer le départ des symboles de l'ancien système, avant l'organisation de l'élection présidentielle.

Lors de cette marche hebdomadaire, qui a sillonné les principales rues d'Alger, les étudiants auxquels se sont joints des citoyens, ont affiché leur attachement aux revendications du Hirak, en tête desquelles figure le départ, avant l'organisation de l'élection présidentielle, du gouvernement actuel, qui représente, à leurs yeux, l'un des symboles de l'ancien système. Encadrés par un dispositif sécuritaire renforcé, les manifestants, qui se sont ébranlés depuis la place des Martyrs, ont parcouru les rues de Larbi Ben M'hidi, Pasteur, Amirouche, la place Maurice Audin, en scandant des slogans pour le respect de la volonté populaire et le départ de tous les résidus de l'ancien système. Ils ont brandi des banderoles et des photos des jeunes arrêtés, depuis le début de Hirak populaire, exigeant leur libération et exprimant leur attachement au caractère pacifique de leur marche. Les marches se sont également déployées à travers plusieurs wilayas du pays pour insister sur le départ des figures de l'ancien système avant le rendez-vous présidentiel, et renouveler leur attachement à l'unité nationale. Les marcheurs ont aussi appelé à la poursuite de la «lutte contre la corruption» et conditionné l'organisation de la présidentielle par la «démission de l'exé-

cutif actuel». A Oran, des jeunes étudiants, rejoints par d'autres citoyens, ont revendiqué un «Etat de droit», le «départ des symboles de l'ancien système», pour «ouvrir la voie à une élection présidentielle libre et transparente». Des étudiants et leurs enseignants ont observé un sit-in au campus universitaire de Mostaganem avant de prendre le départ vers la place de l'Indépendance, au centre-ville, devenue point de repère incontournable pour les protestataires, qui ont notamment plaidé pour la «souveraineté du peuple». Des étudiants des universités de Constantine et Annaba ont, pour leur part, revendiqué, lors des marches pacifiques hebdomadaires, le «départ des symboles de l'ancien système». Des groupes d'étudiants (entre 50 à 70 personnes) ont marché à Sétif déployant une banderole et scandant les mêmes slogans dont «le changement du système». Dans les wilayas du Centre, des étudiants de Tizi-Ouzou, Bouira et Béjaïa ont organisé des marches pacifiques pour appeler à des «mesures politiques urgentes», notamment la libération des personnes arrêtées lors des précédentes marches. Lors de ces marches, des universitaires ont sillonné les artères principales des chefs-lieux des wilayas citées en réclamant, entre autres, «un Etat de droit



et «une justice indépendante». A Béjaïa, la marche des étudiants a été appuyée par des organisations de la société civile, regroupées au sein d'une structure dénommée «Forces de l'Alternative démocratique» composée

de syndicats autonomes et de partis politiques. Dans cette même wilaya et en marge du mouvement étudiant, une grève des personnels administratifs (commune, daïra et wilaya) a été observée.

A. S.

Tribunal militaire de Blida

Poursuite du procès de Tartag, Mediène, Saïd Bouteflika et Hanoune

Le procès de deux ex-responsables du Renseignement, d'un ex-conseiller à la présidence de la République et d'une responsable d'un parti politique s'est poursuivi, hier, devant le Tribunal militaire de Blida pour «atteinte à l'autorité de l'Armée» et «complot contre l'autorité de l'Etat». Il s'agit des nommés Athmane Tartag, Mohamed Mediène, dit Toufik, et Saïd Bouteflika, placés le 5 mai dernier en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal militaire de Blida pour «atteinte à l'autorité de l'Armée» et «complot contre l'autorité de l'Etat». Ils ont été «rejoints», par la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, placée, elle aussi, en détention provisoire par la même juridiction militaire, dans le cadre de l'enquête ouverte contre Athmane Tartag, Mohamed Mediène dit Toufik et

Saïd Bouteflika, poursuivis pour «atteinte à l'autorité de l'Armée et complot contre l'autorité de l'Etat». Ces actes sont punis par les articles 284 du code de justice militaire et 77 et 78 du code pénal. A l'ouverture du procès, un des accusés, en l'occurrence Bachir Tartag, a refusé de comparaître devant le tribunal, selon Farouk Ksentini, un des avocats du collectif de la Défense, tandis que Saïd Bouteflika s'est refusé de répondre aux questions des juges. Le procès avait débuté, lundi, par l'audition de l'ex-président du Conseil constitutionnel, Tayab Belaïz, en attendant le passage à la barre d'autres témoins, parmi lesquels des ex-conseillers à la présidence de la République. Selon des propos tenus à la presse par M^e Ksentini, ce procès est appelé à durer des jours avant le prononcé du verdict.

Relations bilatérales

Rabehi et l'ambassadeur du Koweït évoquent l'intensification de la coopération

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi a reçu, ce lundi, à Alger, l'ambassadeur du Koweït en Algérie, Mohamed Echoubou, avec lequel il a évoqué les voies de renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Koweït dans les domaines de la culture et de l'information, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture. Lors de cette audience, les deux parties ont abordé «le développement des relations bilatérales dans divers domaines», exprimant «leur disponibilité à œuvrer à l'intensification des efforts de promotion de la

coopération, notamment en matière de culture et d'information». En ce qui concerne le domaine culturel, le porte-parole du gouvernement et l'ambassadeur koweïti ont convenu de l'organisation en Algérie «début 2020 d'une exposition koweïtie sur le patrimoine islamique», mettant en avant «la nécessité de participer mutuellement» aux différentes activités culturelles organisées dans les deux pays. Pour ce qui est du domaine de l'information, les deux parties ont examiné «les voies et moyens de coopération entre les institutions médiatiques algériennes et koweïties».

Toumi S.

Algérie-Italie

Loukal évoque la coopération bilatérale avec l'ambassadeur Pasquale Ferrara

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a reçu, ce lundi, à Alger, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara au cours d'une rencontre où il a été procédé à un tour d'horizon sur la coopération bilatérale et ses perspectives, a indiqué le ministère dans un communiqué. «Dans ce cadre, les deux parties se sont félicitées de l'évolution positive et du renforcement de cette coopération

durant ces dernières années», a fait savoir la même source. Lors de cet entretien, Ferrara a souligné «la particularité des relations solides entre les deux pays et leurs profondeurs historiques», rappelant plus particulièrement la présence des entreprises italiennes en Algérie, «qui n'a connu aucune interruption y compris durant les périodes les plus difficiles». Le diplomate italien a également

réaffirmé que cette présence a pour objectif de participer à l'œuvre de développement économique et social de l'Algérie et à la diversification de son économie. Pour sa part, Loukal a salué le niveau d'engagement des entreprises italiennes en Algérie et leur volonté de développer davantage leurs actions de partenariat, indiquant que le gouvernement algérien œuvre à faciliter davan-

tage l'investissement et le partenariat. A cet égard, le ministre a invité les opérateurs économiques des deux parties «à tirer profit de l'expérience déjà acquise dans le cadre des différents projets réalisés, pour identifier de nouvelles opportunités d'affaires mutuellement avantageuses et à même de hisser la coopération à un niveau plus élevé».

Malia S.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com